

Le Président Bouteflika nomme Abdelmadjid Tebboune Premier ministre

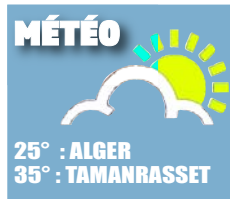
Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé hier à la nomination de M. Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre, en remplacement de M. Abdelmalek Sellal, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué. «A la suite de la proclamation par le Conseil constitutionnel, des résultats définitifs des élections législatives, et de l'installation de la huitième législature de l'Assemblée populaire nationale, M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre a présenté ce jour à son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, sa démission et celle du gouvernement», a précisé le communiqué.

P. 3



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jedi 25 mai 2017 - 28 Shaabane 1438 - N° 1615 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Roi de Jordanie Abdallah II Ibn Hussein et le Président érythréen Isaias Afwerki

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

M. Messahel rencontre le secrétaire du Conseil national de sécurité de la Fédération de Russie

P. 6-24

ALGÉRIE-OPEP

M. Boutarfa s'entretient à Vienne avec plusieurs ministres de l'Energie de pays Opep

P. 6

ALGÉRIE-FRANCE

Visa: l'ambassade de France facilite l'avancement du rendez-vous auprès de TLS contact

P. 24

ÉDUCATION NATIONALE

DÉBUT DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

760 000 ÉLÈVES ET... 13 000 CENTRES D'EXAMEN

Les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire session 2017 ont débuté hier matin à travers tout le territoire national avec la participation de plus de 760 000 élèves répartis sur plus de 13.000 centres d'examen. Le coup d'envoi des épreuves a été donné à partir de la wilaya de Béchar par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat qui se rendra, par la suite, dans la wilaya de Tindouf pour donner le coup d'envoi de l'épreuve de l'après-midi. Au total, 760 652 élèves, dont 47,93% de filles sont concernés par cet examen qui enregistre cette année une hausse de 55 192 candidats par rapport à la session précédente, selon le ministère de l'Éducation nationale.

P. 4



► **Mme Benghebrat annonce à partir de Béchar un vaste programme d'action pour la rentrée scolaire**

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebrat, a annoncé, hier à Béchar, un vaste programme d'action pour la prochaine rentrée scolaire, dont la formation des enseignants et l'édition de nouveaux manuels.

PARLEMENT
Saïd Bouhadja élu président de l'APN

P. 3



ARMÉE
Gaïd Salah : les résultats concrets obtenus dans la modernisation des Forces navales s'avèrent «inéluctables et évidents»

P. 5



SANTÉ

TACHYCARDIE

Les 5 causes qui font battre le cœur trop vite

P. 12-13

PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION : Forte hausse des prix en mars

PORT D'ALGER : Moins de navires accueillis au 1^{er} trimestre 2017

P. 7

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GR. B / 2^e JOURNÉE) :

Caps United bat USM Alger (2-1)

P. 21

ALGER

LANCEMENT DE LA 1^{re} ÉTAPE DE LA 22^e OPÉRATION DE RELOGEMENT

Plus de 600 familles de Douéra concernées

P. 8

CE MATIN À L'ECOLE SUPÉRIEURE DE POLICE ALI-TOUNSI

Sortie d'une promotion de lieutenants de police

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, M. Nouredine Bedoui présidera en compagnie du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdel-

ghani Hamel, la cérémonie de sortie d'une promotion de lieutenants de police, ce matin au niveau de l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteaufort (Alger).



Horaires des prières

Jeudi 28 chaabane 1438

Fajr	03:36
Dohr	12:45
Asr	16:36
Maghreb	20:01
Isha	21:40

PROMENADE DES SABLETTES
Lancement du programme FCE Solidaire

Dans le cadre de son programme FCE Solidaire, le Forum des chefs d'entreprise, procédera ce matin à partir de 09h30, au niveau de la promenade des Sablettes (Mohammadia, Alger), au lancement de la troisième édition de son opération «Le couffin du Ramadhan».

MUSÉE DU BARDO
Conférence sur le site quaternaire de Sidi Younès

Le musée public national du Bardo, organise ce matin à partir de 10h, une conférence intitulée «Le site quaternaire de Sidi Younès (Aïn Témouchent). Un exemple de paléoenvironnement des premiers hominidés», animée par le Pr Y. Chaïd Saoudi.

FLN
Réunion des secrétaires des mouhafadhas et des présidents des commissions de transition

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera cet après-midi à partir de 14h au siège national du

parti à Hydra, une réunion qui regroupera les secrétaires des mouhafadhas et des présidents des commissions de transition.

AFFAIRES RELIGIEUSES
La nuit du doute pour l'observation du premier jour de Ramadhan prévue demain vendredi

La commission nationale d'observation du croissant lunaire du ministère des Affaires religieuses et du Waqf a annoncé que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan pour l'année 2017 est prévue vendredi, a indiqué un communiqué du ministère. La journée du vendredi coïncidera avec le 29 Chaabane de l'an 1438 de l'hégire.

OPÉRA D'ALGER
Spectacle «Histoires et Contes d'Alger»

hem Kennouche, et animé par l'Ensemble féminin de l'Opéra d'Alger.

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, abrite ce soir à partir de 19h, un spectacle intitulé «Histoires et Contes d'Alger». Le spectacle sera conté par Si-

Météo



	Max	Min
Alger	27°	17°
Oran	27°	17°
Annaba	25°	16°
Béjaïa	27°	18°
Tamanrasset	35°	24°

DEMAIN À LA SALLE ATLAS
Spectacle de magie pour enfant

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise un spectacle de magie pour enfant animé par le magicien Amar Boussouf demain vendredi 26 mai à partir de 15h à la salle Atlas de Bab El Oued.

ASSOCIATION SIDRA
Un programme riche mis au point à l'occasion du mois de Ramadhan

A l'occasion du mois sacré du ramadhan, l'association SIDRA confirme encore une fois son engagement en mettant en place plusieurs initiatives à caractère social et solidaire dans le cadre de sa démarche d'association citoyenne. Sidra dépollie ainsi un riche plan d'action autour des thèmes de la solidarité, la citoyenneté, l'éducation, l'environnement et la culture en s'appuyant sur le soutien de ses partenaires publics et privés. La nouveauté cette année est celle de la construction de partenariat dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises. Un partenariat avec Djezzy pour la mise en œuvre de plusieurs actions solidaires pendant et après le ramadhan ainsi que le lancement de la troisième année du programme FCE Solidaire pour lequel Sidra est le partenaire associatif du FCE. Par ailleurs, l'association organise demain vendredi 26 mai, une opération de nettoyage de la plage Miramar (Raïs Hamidou), qui verra la participation de plus de 50 jeunes bénévoles.

CACI
Journée d'information pour la promotion de la bourse des déchets

Dans le cadre de la promotion des activités de tri et de valorisation des déchets, l'Agence nationale des déchets (AND) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organisent ce matin au niveau du siège de la CACI à Alger une journée d'information pour la promotion de la bourse des déchets industriels. La bourse des déchets industriels a pour objectif de mettre en réseau les différents acteurs impliqués dans la valorisation des déchets industriels et de permettre par la même des transactions formelles. Pour ce faire, la bourse fait appel à une plateforme électronique hébergée au niveau du site web de l'AND (www.and.dz) où des annonces d'offres et de demandes de déchets à valoriser peuvent être publiées. Des communications animées par des cadres du MREE et de l'AND sont au programme de cette journée d'information.

TIARET
Portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise depuis lundi au niveau de la salle omnisports Ziad Hacene de Tiaret, la 70e édition des Journées Portes Ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers proposés.

MÉDÉA
Journées d'information sur la Gendarmerie nationale

Sous le thème «La sécurité, un acquis collectif, préservons-le», le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Médéa, organise, des journées portes ouvertes au Complexe sportif Imam-Lyes de Médéa.



SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENCE

Le Président Bouteflika nomme Abdelmadjid Tebboune Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé hier à la nomination de M. Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre, en remplacement de M. Abdelmalek Sellal, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué.



«A la suite de la proclamation par le Conseil constitutionnel, des résultats définitifs des élections législatives, et de l'installation de la huitième législature de l'Assemblée populaire nationale, M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre a présenté ce jour à son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, sa démission et celle du gouvernement», a précisé le communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République a félicité M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre sortant et les membres du gouvernement pour le travail qu'ils ont accompli», a souligné la même source.

«Conformément à l'article 91, alinéa 5 de la Constitution, M. Le Président de la République, a, après consultation de la majorité parlementaire, nommé M. Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre», a indiqué le communi-

qué. «Le chef de l'Etat a également chargé les membres du gouvernement démissionnaire de vaquer aux affaires courantes de leurs secteurs respectifs, en attendant la nomination du gouvernement», a souligné la même source.

Le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune (BIO-EXPRESS)

Abdelmadjid Tebboune, nommé mercredi Premier ministre par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a occupé plusieurs postes ministériels durant sa longue carrière, dont le dernier était celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

M. Tebboune, qui est également membre du Comité central du parti de Front de libération nationale (FLN), est né le 17 novembre 1945 à Mechria (wilaya de Naâma), est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), spécialité économie et finances

(1965-1969). Durant sa carrière, le nouveau Premier ministre a occupé les postes de ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Chargé des collectivités locales (1991-1992), ministre de la Communication et de la Culture (1999), ministre des Collectivités Locales (2000-2001) et ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme (2001-2002).

En 2012, il revient au ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. Son département ministériel est élargi en 2013 à la Ville.

M. Tebboune, marié et père de cinq enfants, a assuré depuis janvier dernier l'intérim du ministère du Commerce suite à l'absence prolongée pour maladie du défunt Bakhti Belaïb.

Avant d'occuper des postes ministériels, il a été secrétaire général des wilayas de Djelfa, Adrar, Batna et M'sila et wali d'Adrar, Tiaret et Tizi-Ouzou.

M. Tebboune prend officiellement aujourd'hui ses nouvelles fonctions de Premier ministre

M. Abdelmadjid Tebboune, nommé hier au poste de Premier ministre, prendra officiellement aujourd'hui ses nouvelles fonctions lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec son prédécesseur, M. Abdelmalek Sellal, a-t-on appris des services du Premier ministère.

M. Tebboune a été nommé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au poste de Premier ministre, en remplacement de M. Sellal qui a présenté sa démission.

«A la suite de la proclamation par le Conseil constitutionnel, des résultats définitifs des élections législa-

tives, et de l'installation de la huitième législature de l'Assemblée populaire nationale, M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre a présenté ce jour à son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, sa démission et celle du gouvernement», avait indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

«Conformément à l'article 91, alinéa 5 de la Constitution, M. Le Président de la République, a, après consultation de la majorité parlementaire, nommé M. Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre», avait précisé le communiqué.

PARLEMENT

Installation de la nouvelle APN, Saïd Bouhadja élu à la présidence de la Chambre basse du Parlement

La nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), issue des élections législatives du 4 mai dernier, a tenu mardi sa première séance plénière, qui a vu l'élection de Saïd Bouhadja, candidat du parti Front de libération nationale (FLN), à la présidence de la chambre basse du Parlement, par vote à bulletin secret dans un scrutin marqué par une pluralité de candidatures.

M. Bouhadja a été élu au titre de la huitième législature (2017-2022) par 356 voix, alors que les trois autres candidats ont obtenu respectivement 47 voix pour M. Smail Mimoun pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP), 17 voix pour Lakhdar Benkhellaf de

l'Union Ennahda-Adala-Bina et 10 voix pour Ouali Nora du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), tandis que 19 bulletins nuls ont été enregistrés.

M. Bouhadja, dont le parti a obtenu aux législatives 161 sièges, sur un total de 462, a notamment reçu le soutien du Rassemblement national démocratique (RND, 100 députés), de Tadjamoune Amel El Djazair (TAJ, 20 députés), du Front El Moustakbal (14), du Mouvement populaire algérien (MPA, 13) et de l'Alliance nationale républicaine (ANR, 6).

Les autres candidats étaient Smail Mimoun, député du MSP (34 sièges) de la wilaya de M'sila, Lakhdar Benkhellaf, député de

l'Union Ennahda-Adala-Bina (15 sièges) à Constantine, et Nora Ouali, députée du RCD (9 sièges) à Bejaia.

Le Front des Forces socialistes (FFS, 14 députés), plus vieux parti d'opposition, qui n'a pas présenté de candidat, n'a apporté son soutien à aucun des quatre postulants.

Né en 1938 à Skikda, Saïd Bouhadja, qui succède à Larbi Ould Khelifa, est un moudjahid de la Wilaya II historique. Diplômé en droit, il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du parti du FLN, dont chargé de la communication.

Au cours de la législature 1997-2002, il a présidé la Commission des relations extérieures à l'APN.

L'objectif commun: être au service du peuple et défendre ses intérêts



A l'ouverture de la séance plénière, M. Bouhadja, qui a présidé les travaux en sa qualité de doyen des députés, a affirmé que «la diversité des sources de pensées et des obédiences politiques permettront à notre Assemblée de s'ériger en cadre idoine de dialogue et en espace d'ancrage du processus démocratique».

«Les députés, toutes obédiences confondues, sont appelés à travailler de concert à travers le dialogue et l'échange de vues pour trouver des solutions aux préoccupations du peuple qui les a élus en toute liberté et transparence», a souligné M. Bouhadja.

«L'objectif commun est d'être au service du peuple et défendre ses intérêts, en coordination et collaboration avec le gouvernement et toutes les institutions constitutionnelles de l'Etat», a-t-il ajouté.

M. Bouhadja s'est félicité, à cette occasion, des «acquis réalisés par l'Algérie sous la sage conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a rétabli la sécurité et la paix grâce à la politique de réconciliation nationale, ce qui a permis à notre pays de poursuivre sa marche sur la voie du développement global et du rétablissement de la stabilité».

L'APN aura pour missions, au cours de la législature 2017-2022, de poursuivre la mise en œuvre de dispositions importantes découlant de la révision constitutionnelle, notamment un contrôle plus étroit de l'action gouvernementale, l'adoption de plusieurs lois pour la consécration des droits politiques et sociaux des citoyens et la finalisation de la modernisation du service public et de la gouvernance.

La nouvelle Assemblée populaire nationale devra, également, légiférer pour la finalisation de diverses réformes destinées à promouvoir une économie davantage diversifiée, de sorte à réduire la dépendance du développement du pays envers le marché mondial des hydrocarbures.

Le fait nouveau de la législature qui débute est la consécration des droits de l'opposition dans les dispositions de la Constitution révisée en 2016. Elle jouit, notamment, des droits de participation «effective» au contrôle de l'action gouvernementale, de représentation appropriée dans les organes des deux chambres du Parlement (APN et Conseil de la Nation), de saisine du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées par le Parlement, ainsi que de participation à la diplomatie parlementaire.

Les présidents de l'Assemblée populaire nationale depuis mars 1977

Voici les noms des présidents qui se sont succédé à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN) de 1975 à nos jours :

- Rabah Bitat : de mars 1977 à octobre 1990
- Abdelaziz Belkhadem : d'octobre 1990 à janvier 1992
- Abdelkader Bensalah : président du Conseil national de transition (CNT) de mai 1994 à mai 1997 puis président de l'APN de mai 1997 à juin 2002
- Karim Younes : du 10 juin 2002 au 3 juin 2004
- Amar Saâdani : de juin 2004 à mai 2007
- Abdelaziz Ziari : de mai 2007 à mai 2012
- Mohamed Larbi Ould Khelifa : de mai 2012 à mai 2017
- Saïd Bouhadja : élu pour une législature s'étalant de mai 2017 à 2022.

Ferhat Abbes a été président de l'Assemblée constituante de septembre 1962 au mois d'août 1963. Hadj Benala a été président de l'Assemblée nationale d'août 1963 à juin 1965 et Reda Malek a assuré la présidence du Conseil consultatif de 1992 à 1994.

APS

SELON LA PRÉSIDENTE DU CNDH, FAFA BENZERROUKI SID LAKHDAR : La nouvelle Constitution a accordé au Conseil national des droits de l'Homme un rôle plus important



La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Benzerrouki Sid Lakhdar, a valorisé, hier à Oran lors d'un atelier de formation, le rôle important accordé par la Constitution amendée dernièrement par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour la protection des droits de l'Homme et leur promotion.

Ce Conseil "est devenu une institution constitutionnelle jouissant d'un rôle lui permettant de promouvoir, protéger et renforcer les principes de la justice et les droits de l'Homme", a souligné Mme Benzerrouki Sid Lakhdar dans un message lu par Bouzid Lazhari, un membre du Conseil, lors de l'ouverture d'un atelier de formation sur la protection des personnes en garde à vue en Algérie, ajoutant que le conseil œuvre largement dans ce domaine avec toutes les instances officielles.

Abordant la réforme du système judiciaire, la présidente du CNDH a estimé que l'Algérie a réussi à adapter la législation aux normes internationales et continue à préserver sa place distinguée sur la scène internationale.

"Le travail quotidien des agents de la police judiciaire, ainsi que ceux de l'administration pénitentiaire dans le traitement des justiciables et des détenus s'effectue dans le respect de la dignité humaine", a-t-elle précisé à ce propos.

Mme Benzerrouki Sid Lakhdar a également valorisé le partenariat du Conseil national des droits de l'Homme avec diverses instances et organismes internationaux dans ce domaine, à l'instar de l'Organisation internationale pour la réforme pénale qu'elle considère comme l'une des organisations internationales non gouvernementales qui "euvent en permanence et objectivement à construire des potentialités en matière de réforme de la justice en s'occupant de la dignité humaine."

Cet atelier de formation est organisé par le CNDH en collaboration avec le bureau du Moyen-orient et d'Afrique du nord de l'Organisation internationale pour la réforme pénale et avec le soutien de l'ambassade de Grande Bretagne en Algérie.

Cette première session s'inscrit dans le cadre de la troisième partie du projet de partenariat de ce Conseil avec l'Organisation internationale pour la réforme pénale, lancée en novembre 2015 dans le but de vulgariser la culture des droits de l'homme au profit des corps de sécurité.

Le chantier aborde les normes internationales lors de l'enquête et de la garde à vue dans les textes de loi algérienne et l'assistance judiciaire à protéger les personnes en conflit avant, durant et après les procédures.

Le Conseil national des droits de l'homme a organisé, en collaboration avec cette organisation internationale, représentée par son bureau territorial du Moyen-orient et d'Afrique du nord, plusieurs ateliers de formation à travers le pays au profit des cadres et agents d'instances de la justice dont des magistrats, des officiers de la police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

ÉDUCATION NATIONALE Début des épreuves de l'examen de fin de cycle primaire à travers le territoire national 760 000 élèves et 13000 centres d'examen

Les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire session 2017 ont débuté hier matin à travers tout le territoire national avec la participation de plus de 760 000 élèves répartis sur plus de 13.000 centres d'examen.



Le coup d'envoi des épreuves a été donné à partir de la wilaya de Béchar par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit qui se rendra, par la suite, dans la wilaya de Tindouf pour donner le coup d'envoi de l'épreuve de l'après-midi.

Au total, 760 652 élèves, dont 47,93 % de filles sont concernés par cet examen qui enregistre cette année une hausse de 55 192 candidats par rapport à la session précédente, selon le ministère de l'Éducation nationale. Les candidats, répartis sur 13 688 centres

d'examen et encadrés par 160 880 enseignants seront examinés sur trois matières à savoir la langue arabe et les mathématiques durant la matinée et la langue française pour l'après-midi.

Mme Benghebrit avait affirmé récemment que les candidats passeront cet examen qui leur permettra d'accéder au cycle moyen, au sein de leurs établissements et ce pour la deuxième fois consécutive.

Selon elle, cette option a été adoptée pour ne pas déstabiliser et perturber l'élève, affirmant que les enseignants devant assu-

rer l'encadrement se déplaceront dans les centres d'examen autres que ceux où ils enseignent.

Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 9 juin. Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité spécial pour les examens de fin d'année (les trois cycles confondus) en assurant tous les moyens humains et matériels pour le bon déroulement des épreuves à travers les 48 wilayas.

Les centres d'impression des sujets des épreuves

des examens des trois cycles seront ainsi sécurisés et les brigades de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale renforcées au niveau des différentes routes nationales, communales et de wilaya notamment celles débouchant sur les zones urbaines et ce avant et pendant le déroulement des examens.

La Direction générale de la Sûreté nationale mobilisera 38 697 agents d'intervention et 1914 ambulances ainsi que 1092 voitures de la protection civile dans le cadre d'un dispositif sécuritaire spécial.

M^{me} Benghebrit annonce un vaste programme d'action pour la prochaine rentrée scolaire

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebrit, a annoncé, hier à Béchar, un vaste programme d'action pour la prochaine rentrée scolaire, dont la formation des enseignants et l'édition de nouveaux manuels.

S'exprimant en marge du coup d'envoi des épreuves de l'examen de fin de cycle primaire, la ministre a fait état, pour la prochaine rentrée scolaire 2017-2018, d'un vaste programme d'action, dont la prise en charge effective de la formation, selon les normes académiques requises, de l'ensemble des enseignants des trois paliers de l'enseignement et ce dès le mois de juillet prochain, ainsi que l'édition de nouveaux manuels scolaires.

Elle a, en outre, annoncé, dans un point de presse, la tenue prochaine d'une rencontre avec les partenaires sociaux pour l'élaboration de plusieurs documents inhérents à une meilleure prise en charge de l'école algérienne, notamment la mise à jour du règlement intérieur des établissements des trois paliers de l'enseignement, de même que la poursuite des actions et opérations de refonte du secteur dans le but d'une modernisation globale du secteur.

Pour Mme Nouria Benghebrit, le déroulement de ces épreuves de fin de cycle primaire dans les meilleures conditions est la preuve du travail "gigantesque" accompli à ce jour en



matière d'organisation de ce genre d'échéances scolaire en vue de la valorisation des efforts et de l'intelligence des élèves scolarisés.

La prochaine rentrée scolaire s'inscrit dans le cadre de la refonte pédagogique

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebrit, a affirmé hier à Béchar que la prochaine rentrée scolaire (2017-2018) s'inscrit dans le cadre de la refonte pédagogique et de la régulation du processus continu et dynamique de l'application de la réforme du système éducatif.

"À travers cette refonte, nous voulons une école de qualité qui préserve l'équité et l'égalité des chances à l'ensemble des enfants pour l'accès à un enseignement de qualité, perti-

nent, efficient et inclusif", a indiqué Mme Benghebrit en marge du coup d'envoi officiel des épreuves de fin de cycle primaire de la session 2017.

La ministre de l'Éducation, qui a procédé à l'ouverture des plis des épreuves de la matinée à l'école primaire "Daghmi Ahmed" à Béchar, s'est félicitée des conditions réunies pour le déroulement de ces examens à travers le territoire national, avec la contribution de différents secteurs d'activités, des services de la santé et ceux de la gendarmerie et de la sûreté nationales.

Ces examens concernent un global de 760.652 élèves, dont 47,93 % de filles avec une hausse cette année de 55.192 candidats par rapport à la session précédente, selon des responsables du ministère de l'Éducation nationale.

Les candidats à ces épreuves sont répartis sur 13.688 centres d'examen et encadrés par 160.880 enseignants et seront examinés sur trois matières, à savoir la langue arabe et les mathématiques durant la matinée et la langue française durant l'après-midi, ont-ils indiqué.

La wilaya de Béchar enregistre 6.484 candidats, dont 3.452 filles, répartis sur 119 centres d'examen qu'encadrent 1.413 enseignants et autres agents mobilisés pour la circonstance.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE: Les élèves déterminés et confiants

L'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire 2016-2017, qui a concerné hier plus de 760.000 élèves à travers le territoire national, s'est déroulé dans de bonnes conditions organisationnelles.

Lors d'une tournée de l'APS à travers les centres d'examen à Alger, les élèves, enthousiastes et confiants,

ont affirmé au sortir de l'épreuve de langue arabe et de mathématiques, passées durant la matinée, que les sujets étaient "accessibles".

Rencontrés à l'école Hadj Nacer de Sid M'hamed, Dina, Dounia, Meriem et Mohamed Amine ont déclaré que l'épreuve de langue arabe était "facile" et a porté sur les cours dispensés

pendant l'année scolaire. Au total, 760 652 élèves, dont 47,93 % de filles sont concernés par cette session dont 47,93 % de filles répartis sur 13.688 centres d'examen et encadrés par 160 880 enseignants. Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 9 juin.

ARMÉE

Gaïd Salah : Les résultats concrets obtenus dans la modernisation des Forces navales s'avèrent «inéluçtables et évidents»

Les résultats concrets obtenus sur le terrain et les grandes étapes parcourues ces dernières années dans le domaine de la modernisation rationnelle et lucide des Forces navales, s'avèrent «inéluçtables et évidents», a soutenu hier à Alger, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

«Les résultats concrets obtenus sur le terrain et les grandes étapes parcourues ces dernières années dans le domaine de la modernisation rationnelle et lucide des Forces navales, s'avèrent inéluçtables et évidents, et ce, grâce au soutien indéfectible et aux orientations de son excellence, M. le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et en deuxième lieu grâce à la veille rigoureuse et l'importance majeure conférées à la concrétisation du plan de développement et de modernisation global et cohérent des Forces navales et des autres forces de l'ANP», a indiqué Gaïd Salah, lors de sa visite de travail au Commandement des Forces navales.

«Cette vision clairvoyante et prospective des actions au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale et la bonne lecture de ses impératifs, ainsi que la bonne volonté, le travail laborieux et l'ardent désir à faire réussir et aboutir tout acte portant le bien de nos forces armées et de notre patrie, sont tous des facteurs qui nous motivent pour atteindre ces résultats positifs, à travers lesquels, nous voulons persévérer dans l'acquisition des segments de force et des facteurs de réussite, tout en les mettant convenablement et correctement au diapason des évolutions effrénées que connaît le monde d'aujourd'hui», a-t-il ajouté.

Il a relevé, dans ce sillage que «c'est grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant et à la démarche dévouée et honnête que nous avons toujours adoptée ces dernières années, que nous avons pu atteindre ces niveaux les plus avancés de développement et de modernisation de nos Forces Navales et des autres forces de l'ANP».

Le général de corps d'Armée a effectué cette visite de travail au Commandement des Forces Navales, afin de s'enquérir du degré d'exécution du plan de développe-



ment des Forces visant à promouvoir et moderniser la flotte navale.

Après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'Armée a observé un moment de recueillement en hommage au Chahid Soudani Boudjemâa dont le nom est porté par le siège du Commandement des Forces Navales, pour déposer, ensuite, une gerbe de fleurs sur la stèle du Chahid et réciter la Fatiha sur son âme et pour celles de tous les martyrs de l'Algérie.

En compagnie du général-major Mohamed Larbi Haouli, Commandant des Forces Navales, le général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les éléments des Forces navales, durant laquelle une minute de silence a été observée à la mémoire des trois officiers, membres de l'équipage de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage, martyrs du devoir national, ayant rendu l'âme le 21 de ce mois de mai, suite à un tragique accident, tout en réitérant ses sincères condoléances et sa compassion avec les familles des victimes.

«C'est avec grande conviction et totale foi en la providence d'Allah et en notre destinée, que je prie pour les âmes des martyrs du devoir national, qui ont rendu l'âme le 21 de ce mois de mai lors du drame qui nous a tous bouleversés, suite au tragique accident dont l'hélicoptère de sauvetage et de recherche des Forces Navales a fait l'objet, pendant une séance d'entraînement nocturne», a-t-il souligné.

«Je prie pour leurs pures âmes, et j'adresse mes sincères condoléances, ma compassion et tout notre soutien aux familles des victimes, que je considère comme symbole de dévouement, de labeur et d'effort assidu», a-t-il ajouté.

«Je prie le Tout-Puissant, en ces jours sacrés imprégnés des prémices du mois de Ramadan, d'accorder sa sainte miséricorde à leurs âmes, force et courage pour

leurs familles. Je ne pourrais conclure sans saluer l'attention particulière portée par le lieutenant-colonel Bacha Riad, commandant de bord de l'hélicoptère, ainsi que tout son équipage à épargner de tout dégât nos frères concitoyens habitant la zone où a eu lieu l'accident», a-t-il dit.

«Ce sont des vertus familières aux éléments de l'ANP, qui héritent leurs valeurs d'abnégation et de dévouement de leurs nobles aïeux de l'Armée de Libération Nationale. Ces martyrs qui ont reçu de son excellence, monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, toutes les expressions de condoléances et de compassion, dans sa lettre adressée au Commandement de l'ANP», a-t-il encore indiqué.

A l'occasion, il a été procédé à la lecture de la lettre de condoléances adressée par son excellence, monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale au Commandement de l'ANP et à travers lui aux familles des victimes.

«Le destin a choisi de prendre à l'Institution militaire et au peuple algérien trois de ses enfants prodiges d'officiers de l'ANP, dans un tragique accident lors du crash de leur hélicoptère, qu'Allah le Tout-Puissant leur accorde sa sainte miséricorde et les accueille en son vaste paradis aux côtés de ses vertueux fidèles», a lu le général de corps d'Armée le message du président de la République.

«Ces jeunes Officiers qui étaient au service du devoir sacré veillant, aux côtés de leurs collègues à travers les quatre coins de notre vaste pays, à sécuriser et protéger nos frontières, à garantir la sécurité de notre peuple et à défendre notre espace aérien, ont été choisis par Allah le Tout-Puissant pour rendre l'âme en tant que martyrs du devoir lors de ce dramatique accident», a-t-il soutenu.

«J'adresse, en mon nom ainsi qu'au nom du peuple algérien, avec des cœurs fervents et résignés à la volonté d'Allah et de sa providence, nos plus sincères condoléances et nos pensées affectueuses à leurs honorables familles et proches et au Commandement de l'ANP. Je prie Allah le Tout-Puissant de les combler de sa miséricorde, de leur réserver une place méritée parmi les Chouhada et les nobles fidèles, comme je L'implore d'apporter patience, force et courage à leur familles, amis et compagnons de l'ANP, que le Tout-Puissant écoute et exauce nos prières», a-t-il souligné.

«Mais annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients, à ceux qui disent, lorsqu'un malheur les frappe : "Certes, nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons !". Ceux-là reçoivent de leur Seigneur des bénédictions et une miséricorde, et ceux-là sont bien dirigés», a-t-il encore ajouté.

Le général de corps d'Armée a procédé, ensuite, à l'inspection de la frégate El-Moudamir, numéro d'enseigne 911, où il a inauguré ce bâtiment de guerre qui dispose des technologies de pointe les plus modernes et de haute précision dans le domaine militaire naval, capable d'intervenir dans un large champ d'action pour l'exécution de diverses missions.

Ce navire vient renforcer nos Forces navales dans le cadre du plan de développement ayant pour but de moderniser notre flotte navale, optimisant ainsi les capacités de défense de l'ANP. Le général de corps d'Armée a visité les différents compartiments de la frégate, où il a reçu d'amples explications sur ses composants, ses spécificités et son armement, dont deux hélicoptères dédiés à de différentes missions de combat et de sauvetage.

Ensuite, le général de corps d'Armée s'est adressé à l'équipage du navire, les félicitant de cette importante acquisition et rappelant les efforts consentis pour développer et moderniser nos Forces Navales, et ce, «conformément aux orientations de son excellence, monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense Nationale».

A l'issue, le général de corps d'Armée a donné des orientations au commandement et à l'ensemble de l'équipage de la frégate, les incitant à veiller à sa maintenance continue, conformément aux normes prescrites, afin de préserver sa disponibilité opérationnelle au plus haut niveau.

Le général de corps d'Armée a écouté ensuite les interventions des membres de l'équipage de la frégate qui ont exprimé leur fierté d'opérer à bord de cette importante acquisition des Forces Navales et leur «immuable» engagement à défendre la souveraineté des eaux territoriales du Pays.

LE COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE, LE GÉNÉRAL-MAJOR MENAD NOUBA L'A AFFIRMÉ : Un rôle d'importance pour le groupement d'intervention de Sidi Ghiles dans la sécurisation des infrastructures sensibles, dont le futur port commercial de Cherchell (Tipasa)

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Menad Noubâ, a affirmé hier lors de l'inauguration du siège du groupement d'intervention de Sidi Ghiles (à l'ouest de Tipasa) le rôle important de cette unité dans la sécurisation des infrastructures sensibles, dont le grand port commercial prévu à la réalisation dans la région de Hamdania, à Cherchell.

Le général major Menad Noubâ a particulièrement insisté auprès des cadres de ce corps d'armes, présents sur place, sur l'importance du rôle du groupement d'intervention de Sidi Ghiles dans la sécurisation des infrastructures sensibles, à l'instar du projet du futur grand port commercial prévu dans la région de Hamdania.

A noter que Hamdania, une région à cheval entre Tipasa et Cherchell, s'apprête à accueillir la réalisation d'un



grand port commercial, d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs de 20 pieds/an et de 28 millions de marchandises diverses.

Le projet est doté d'un investissement global de 3,3 milliards de dollars au titre d'un crédit chinois à long terme. Le général major Menad Noubâ a procédé à l'inauguration des sièges du groupement d'intervention et de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Sidi Ghiles, ainsi que d'une autre brigade à Hameur El Ain, portant ainsi le taux de couverture sécuritaire, par la gendarmerie nationale, dans la wilaya à 83,7 %. Le général major Noubâ qui effectue une visite d'inspection dans les wilayas du Centre, relevant du Commandement de la Gendarmerie nationale de Blida, est également attendu à Bouira et M'sila, où (M'sila) il rencontrera demain les cadres et responsables des unités opérationnelles des wilayas sus-citées.

APS

ALGÉRIE - OPEP

M. Boutarfa s'entretient à Vienne avec plusieurs ministres de l'Energie des pays Opep

Le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, s'est entretenu à Vienne avec ses homologues de l'Arabie Saoudite, M. Khalid Al-Falih, du Qatar, M. Mohammed Bin Salah Al-Sada, et de l'Equateur, M. Carlos Pérez.

Ces rencontres se sont tenues à la veille de la 172ème conférence ministérielle des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévue jeudi dans la capitale autrichienne. M. Boutarfa et ses homologues se sont ainsi félicités du niveau de conformité des pays Opep et non Opep aux engagements contenus dans la déclaration de coopération qu'ils avaient signés lors de la conférence ministérielle Opep et non-Opep en décembre 2016.

Ils se sont dits «satisfaits» des efforts déployés et maintenus par les pays Opep et non Opep qui ont ainsi envoyé un fort signal témoignant de leur engagement et volonté de stabiliser les marchés pétroliers sur le moyen et long termes.

Dans ce sens, ils ont mis en avant la nécessité de prolonger l'accord Opep et non Opep pour une durée supplémentaire de neuf (9) mois à compter de juillet 2017.

Ils se sont également montrés «favorables à la proposition algérienne de maintenir le cadre de coopération et de dialogue Opep et non Opep pour l'année 2018.

Par ailleurs, M. Boutarfa a pris part hier à la troisième réunion du Comité conjoint de monitoring Opep-non Opep.

Avant de se rendre à Vienne, M. Boutarfa s'était rendu la semaine dernière à Bagdad et à Moscou pour élargir l'adhésion au principe de l'adoption d'une position commune quant à la prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep.

Visant à assurer un retour à l'équilibre du marché d'ici le premier trimestre 2018, cette position a été effectivement affirmée lors de la rencontre du ministre de l'Energie avec ses homologues irakien, Jabbar al-Aluabi, et russe, Alexander Novak, qui se sont exprimés en faveur d'une prolongation de l'accord sur une réduction de la production pour une durée de 9 mois supplémentaires.

Ce principe avait également été retenu lors de la visite du ministre vénézuélien du Pétrole et des mines, Nelson Martinez, en avril dernier à Alger, pour soutenir la reconduction de l'accord entre les pays Opep et non Opep. Un accord Opep-non

Opep sur une prolongation de la réduction de la production de pétrole semble certain puisqu'il a déjà acquis un très large consensus.

Plusieurs reprises, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled Al-Faleh, s'est dit confiant sur la perspective d'une prolongation des quotas de production de pétrole, ainsi que les pays du Golfe membres de l'Opep qui se sont montrés favorables à cette extension. Pour rappel, l'Opep et des pays producteurs hors Opep avaient convenu, en décembre 2016 à Vienne, d'un accord, le premier du genre depuis une quinzaine d'années, pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier

2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600.000 bj par onze pays hors-Opep (Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan).

En application de l'accord de l'Opep, M. Boutarfa avait instruit en décembre dernier l'Agence de régulation des hydrocarbures (Alnaft) de faire procéder par les contractants de gisements d'hydrocarbures liquides à une réduction totale de leur production d'hydrocarbures liquides de 50.000 barils par jour à répartir équitablement entre tous les contractants, et ce, à compter du 1er janvier 2017 pour une première période de 6 mois.



M. BOUTARFA :

« L'Algérie propose la mise en place d'un comité Opep-non Opep pour l'évaluation du marché énergétique »

L'Algérie propose la mise en place d'un comité Opep-non Opep d'évaluation du marché énergétique afin de renforcer la coordination entre les pays producteurs, a indiqué hier à Vienne le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, dans une déclaration à la presse.

La mission d'un tel comité, s'il venait à être créé, sera plus large que celle du comité ministériel de suivi de l'accord Opep-non Opep chargé uniquement d'examiner le niveau du respect des engagements des pays producteurs, a expliqué M. Boutarfa qui se trouve dans la capitale autrichienne pour prendre part à la réunion du haut comité de monitoring conjoint Opep et non Opep, ainsi qu'à la 172ème conférence ministérielle de l'Opep et à la conférence ministérielle Opep et non Opep.

«Nous avons besoin d'évaluer le marché de manière plus globale et regarder l'impact de toutes les offres d'énergies notamment les renouvelables ainsi que le gaz et le pétrole de schiste, afin de pouvoir discuter entre producteurs et voir quelles mesures peuvent être raisonnablement prises», a-t-il soutenu.

M. Boutarfa a souligné, à ce propos, que plusieurs pays, notamment la Russie et l'Arabie saoudite, voyaient la proposition algérienne «d'un bon œil» et la trouvaient «intéressante».

Concernant l'accord de réduction de la production signé en décembre dernier à Vienne par les pays Opep et non Opep, le ministre a constaté qu'il avait commencé à influencer le marché physique mais devrait continuer au-delà de décembre 2017 pour atteindre pleinement ses objectifs. «Les résultats de l'accord ont mis du temps. L'augmentation des prix sur les trois premiers mois de 2017 s'explique plus par l'effet psychologique de l'accord que par un effet réel du marché. Les fondamentaux du marché n'ont pas vraiment été modifiés durant ces mois, mais maintenant oui, le marché physique commence à répondre», a-t-il soutenu.

Selon le ministre, l'impact de l'accord va être ressenti davantage, au regard des indices hebdomadaires des stocks pétroliers qui ont nettement chuté ainsi que de l'augmentation de la demande attendue sur les mois prochains.

Cette tendance s'explique notamment par

le niveau «appréciable» du respect des engagements des pays concernés par cet accord, en vigueur depuis janvier 2017, et qui a atteint 92% par les producteurs hors Opep et 100% par les producteurs Opep. «C'est un résultat très positif», s'est-il réjoui, en rappelant que «certains croyaient que l'accord n'allait pas être respecté». L'objectif visé «immédiatement» est de maintenir les cours de pétrole entre 50 et 60 dollars, a fait valoir M. Boutarfa, en expliquant qu'en Algérie, «nous avons toujours dit qu'avec cette (fourchette des cours), on serait heureux. On verra par la suite comment va évoluer le pétrole de schiste». «Le marché attend aujourd'hui à ce qu'on aille au-delà de décembre 2017», a-t-il avancé en mettant en exergue la nécessité pour les pays producteurs d'être «pragmatiques, dynamiques, proactifs, plus à l'écoute du marché et de s'adapter très rapidement».

Et c'est dans ce sens que l'Algérie propose la mise en place d'un comité Opep-non Opep d'évaluation du marché énergétique afin de renforcer la coordination entre les pays producteurs.

ALGÉRIE - RUSSIE

M. Messahel souligne l'importance de la coopération régionale et internationale dans la lutte contre la criminalité transnationale

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a insisté hier à Zavidovo (Russie) sur l'importance du développement de la coopération bilatérale, régionale et internationale dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, réitérant la disponibilité de l'Algérie «à ne ménager aucun effort à cette fin».

«La criminalité transnationale organisée est un fléau en pleine expansion au plan régional et international.

La liste des secteurs investis par les activités criminelles transnationales ne cesse de s'allonger alors que l'assise territoriale de ces mêmes activités ne cesse de s'étendre», a relevé M. Messahel dans sa communication sur «La criminalité organisée transnationale» lors de la huitième rencontre internationale des hauts responsables des questions de sécurité.

«Comme pour la lutte contre la menace terroriste, les efforts que nos pays respectifs consentent dans la répression de la criminalité transnationale organisée requièrent le développement de la coopération bilatérale, régionale et internationale autour d'axes prioritaires que nos présents débats contribueront, j'en suis convaincu, à dégager dans le cadre des recommandations finales de cette rencontre», a-t-il déclaré.

Il a fait remarquer que «la cyber-sécurité dans un contexte de développement accéléré des technologies de l'information et de la communication ainsi que la criminalité transnationale organisée sont des réalités qui interpellent avec urgence nos pays individuellement et collectivement en vue de leur prise en charge aux plans national, régional et international dans le cadre de processus de coopération toujours plus ciblés et mieux coordonnés».

«La détresse humaine de personnes innocentes et vulnérables - hommes, mais surtout femmes et enfants - jetés sur les routes de l'exil et de la migration illégale par les conflits ar-

més, la pauvreté extrême, la mauvaise gouvernance ou les violations des droits de l'homme est devenue un autre fonds de commerce prospère pour la criminalité transnationale organisée», a-t-il dit, ajoutant que «la piraterie, l'environnement ou encore la prise d'otage contre rançons et le trafic dans les biens culturels sont parmi les nombreux autres domaines ciblés par la montée de cette criminalité».

Le ministre a indiqué que les organisations criminelles «ont aussi preuve d'ingéniosité, exploitant à leur avantage les progrès de la science et surtout ceux de la technologie de l'information et de la communication», précisant qu'elles «investissent Internet et l'utilisent pleinement au service de leurs activités criminelles». «Ces organisations criminelles transnationales font également jonction avec les groupes terroristes et s'entraident mutuellement aggravant par-là la menace que les uns et les autres représentent pour la paix, la stabilité et la sécurité internationales», a-t-il poursuivi. Pour M. Messahel, l'harmonisation des législations nationales, le développement de la prévention, le renforcement de l'assistance aux pays les plus exposés ainsi que la mise d'Internet à l'abri de son utilisation par les organisations criminelles transnationales «sont quelques-unes des voies autour desquelles la coopération internationale pourrait se développer». Il a, à cet égard, appelé, «d'importantes» recommandations faites, sur proposition de l'Algérie, par l'atelier international sur le rôle d'Internet et des réseaux sociaux dans la lutte contre le terrorisme, tenu à Alger l'année dernière, relative à la mise en place sous l'égide des Nations unies, d'une Charte internationale consensuelle de protection d'Internet contre son exploitation par les groupes terroristes, précisant que cette charte «pourrait valablement inclure également les activités criminelles transnationales».

Concernant l'Algérie, M. Messahel a indiqué que le pays, «qui se situe dans un environ-

nement géopolitique aujourd'hui malheureusement fortement instable, enregistre depuis quelques années déjà une forte progression des activités liées à la criminalité transnationale organisée», relevant qu'il s'agit notamment du développement du trafic illicite de stupéfiants, de la contrebande et de l'immigration illégale. «Cette criminalité représentait, en 2015, 13% de la criminalité globale traitée», a-t-il précisé.

Evoquant le trafic des stupéfiants, il a indiqué qu'il avait connu une «croissance notable entre 2010 et 2015, avec la saisie de 465 tonnes de cannabis provenant en totalité de la frontière Ouest». «Le phénomène montre que l'Algérie demeure une région de transit de résine de cannabis acheminée par les organisations criminelles via la zone du Sahel vers les destinations finales, essentiellement l'Europe et le Moyen-Orient». «S'agissant des drogues dures, cocaïne et héroïne en l'occurrence, leur apparition en Algérie constitue un indicateur révélateur d'une nouvelle menace sur notre pays, au regard de sa position géostratégique et de la connexion entre les routes de la cocaïne en provenance de l'Amérique Latine, de l'héroïne en provenance de l'Afghanistan et du cannabis en provenance de la frontière Ouest à destination de l'Europe», a-t-il ajouté.

Concernant les flux de migration illégale, il a relevé que «l'Algérie, de pays d'origine et de transit, est devenue aujourd'hui un pays de destination pour des milliers de ressortissants de pays africains, principalement libanais, et de réfugiés syriens fuyant la guerre qui ravage leur pays».

«Cette immigration a connu une augmentation significative depuis 2011 en raison des conflits survenus au Mali et en Libye, mais aussi dans toute la bande sahélo-saharienne du fait de l'aggravation de la menace terroriste provoquée par Boko Haram et les autres groupes terroristes, ainsi que par la persistance de la pauvreté et les bouleversements environnementaux dus notamment à la sécheresse», a-

t-il expliqué, indiquant que cette immigration «est fortement exploitée par la criminalité transnationale organisée à travers le développement de réseaux de passeurs activant le long de différentes routes migratoires, engendrant pour le pays le développement de diverses activités criminelles et l'insécurité».

Pour faire face à ces défis, le ministre a rappelé les mesures prises par l'Algérie, citant notamment le renforcement de l'arsenal législatif et sa mise en conformité avec les normes internationales à travers l'adhésion aux principaux instruments internationaux en la matière, le renforcement et l'adaptation des dispositifs de contrôle et de surveillance aux frontières, y compris maritimes, le développement et la modernisation des institutions de formation, notamment avec la création de l'école de police judiciaire de la gendarmerie nationale et la création d'un nouveau pôle scientifique et technique constitué de l'institut national de criminalistique et de criminologie, du centre de recherche et de développement et de la division de documentation et juridique.

Par ailleurs, il a rappelé la tenue à Alger les 9 et 10 mai courant d'un atelier des pays méditerranéens membres du Groupe des «5+5» consacré aux thèmes de la sécurité du cyberspace et de la criminalité organisée transnationale.

«En matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée, cette rencontre a formulé des recommandations d'une grande importance pour nos présents travaux, parmi lesquelles l'échange de bonnes pratiques, la promotion de la coopération bilatérale et régionale, l'amélioration de l'efficacité des dispositifs répressifs, l'harmonisation des systèmes judiciaires, ainsi que l'amélioration de la coopération dans le ciblage et le tarissement des ressources financières des groupes criminels», a-t-il conclu.

ALGÉRIE - AFRIQUE

BAD : les Assemblées annuelles 2017, une occasion pour examiner les défis de développement en Afrique

Les Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), qui se tiennent du 22 au 26 mai à Ahmedabad (Inde), sont une occasion pour échanger les points de vue sur les défis de développement auxquels fait face l'Afrique, souligne le ministère des Finances dans un communiqué.

Les Assemblées annuelles de 2017 ont été une occasion pour échanger les points de vue sur les défis de développement auxquels fait face le continent africain et qui s'inscrivent au cœur des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) et de l'Agenda 2030 de l'Union Africaine (UA)", lit-on dans le communiqué.

L'Algérie est représentée lors de cette réunion annuelle, qui regroupe des Chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des ONG et des chefs d'entreprises, par le ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moutasssem Boudiaf.

Cet événement a constitué également "une opportunité pour présenter les pre-



miers résultats de la stratégie décennale de développement de la BAD en faveur des pays africains et des cinq grandes priorités (Top 5) à savoir l'agriculture, l'industrie, l'énergie, l'emploi et l'intégration régionale", ajoute la même source. D'ailleurs, un panel de haut

niveau, auquel a pris part le ministre, a été consacré à l'examen de ces questions. M. Boudiaf a aussi participé à un panel, intitulé "Leadership pour la transformation de l'agriculture", qui a permis de débattre des moyens appropriés pour avancer sur la voie de la transformation

agricole, de la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience aux effets du changement climatique, selon le ministère.

Ce panel a également donné la possibilité aux Gouverneurs d'examiner les différentes options politiques pour libérer l'immense potentiel du continent africain et le conduire à se transformer économiquement sous l'impulsion de l'agriculture et d'une agro-industrie animée par le secteur privé.

Le ministre a aussi assisté à une rencontre, dédiée à la coopération entre l'Afrique et l'Asie, qui a exploré les voies et moyens les plus indiqués pour un renforcement des échanges entre les deux continents et une implication plus grande du continent asiatique dans la réalisation des "Top 5" initiés par la BAD.

PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION : Forte hausse des prix en mars

Les prix moyens de produits alimentaires de large consommation, notamment les fruits et légumes, ont connu de fortes hausses durant le mois de mars dernier par rapport au même mois de 2016, a indiqué le relevé mensuel des prix à consommateurs des produits alimentaires de base, publié sur le site web du ministère du Commerce.

Les prix moyens mensuels du panier, qui compte une vingtaine de produits alimentaires de large consommation (produits d'épicerie, fruits et légumes frais et viandes), ont pratiquement tous augmenté en mars dernier, à l'exception de ceux de l'oignon sec (-30%), des oranges (-5%) et de la viande ovine locale (-1%).

Pour les légumes, l'ail importé a affiché la palme des hausses avec une augmentation de 197% de son prix, suivi de la tomate fraîche qui a connu une hausse de 82% à 124 DA/kg, de la pomme de terre qui a flambé de 80% à 74 DA/kg et de l'ail local de 45% à 791 DA/kg, selon le ministère du Commerce.

La carotte et la courgette ont enregistré des augmentations de 15 et 6% respectivement à 61 DA/kg et 92 DA/kg.

Concernant les fruits, le prix de la banane a flambé de 200% à près de 700 DA/kg en mars dernier, celui des pommes importées de 103%, des pommes locales de près de 70% à 310 DA/kg et des dattes de 14% à 502 DA/kg.

Les prix moyens mensuels des œufs, des viandes blanches et de la viande bovine congelée ont affiché des augmentations respectivement de 30%, 4% et 11%.

Les prix de produits d'épicerie ont suivi la même tendance en mars dernier: les haricots blancs ont augmenté de 16% à 201 DA/kg, le café de 14% à 686 DA/kg, le riz et les pâtes alimentaires de 7% à 95 DA et 98 DA respectivement.

Quant aux lentilles, leur prix a bondi de 5% à près de 200 DA/kg alors que le concentré de tomate a augmenté de 4% à 194 DA/kg.

DOUANES : Mise en échec d'une tentative d'introduction de psychotropes et de cartouches pour fusil de chasse au port de Skikda

La direction des Douanes a annoncé hier la mise en échec d'une tentative d'introduction de psychotropes, de cartouches pour fusil de chasse et de bombes lacrymogènes que des voyageurs tentaient d'introduire à bord du ferry TAREK IBN ZIAD au port de Skikda.

La brigade de fouille des voyageurs relevant de l'inspection divisionnaire des douanes (IDD) de Skikda "a mis en échec la tentative d'introduction de 1.056 comprimés psychotropes, 120 sachets de psychotropes en poudre, 33 cartouches pour fusil de chasse et 20 bombes lacrymogènes", précise la même source.

Les produits saisis étaient "parfaitement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule appartenant à des voyageurs provenant de France qui voulaient les faire passer à bord du ferry TAREK IBN ZIAD", selon les services de douanes.

APS

PORT D'ALGER :

Moins de navires accueillis au 1^{er} trimestre 2017

Le Port d'Alger a accueilli un nombre total de 500 navires au premier trimestre de 2017 contre 546 durant la même période de 2016, une baisse de l'ordre de 8,42%, apprend-on auprès de l'Entreprise du Port d'Alger (Epal).

Le mouvement de la navigation au cours du 1^{er} trimestre 2017 a montré une prédominance des porte-conteneurs avec un nombre de 270 navires, soit 58% du nombre total des navires opérants, suivis des tankers à hydrocarbures qui ont affiché une proportion de 15%.

Par ailleurs, il est constaté que les marchandises débarquées (composées surtout des importations) ont représenté 83% du trafic total, en baisse de 1,7% par rapport aux trois premiers mois de 2016. Ceci s'explique essentiellement par un recul du volume des minéraux, des matériaux de construction et de produits pétroliers débarqués.

Concernant les marchandises embarquées, elles ont marqué une hausse de 11,6%, en totalisant un volume de

512,5 tonnes. Quant au transport maritime des voyageurs, il a été enregistré un transit, par la gare maritime du port d'Alger, de 27.444 passagers au 1^{er} trimestre de l'année en cours contre 18.573 passagers à la même période de 2016, une hausse de près de 48%.

Les véhicules accompagnés des passagers ont également affiché une forte augmentation en passant à 17.980 véhicules contre 11.752 véhicules, en rebond de 53% entre les deux périodes comparées.

Baisse des séjours des navires en rade

Sur le plan de rendement portuaire, la durée d'attente moyenne des navires en rade au Port d'Alger s'est rétrécie en passant de 2,01 jours au 1^{er} trimestre 2016 à 1,56 jours à la même période de 2017.

Les navires qui ont enregistré le moins de séjours en rade sont les cargos (moyenne de 0,5 jour), les porte-conteneurs de l'Entreprise du Port d'Alger (0,84 jour), les cimentiers (0,93

jour), les huilliers (1,43 jour), les porte-conteneurs de Dubai DPW (1,54 jour) et les bitumiers (1,7 jour).

Par contre, les plus longs séjours ont été marqués par les céréaliers (moyenne de 6 jours), les navires transportant les fers et tubes (4,4 jours), les butaniers (3,8 jours) et les pétroliers (2,9 jours). Pour ce qui concerne le séjour moyen des navires à quai, il a légèrement reculé en passant de 3,92 jours au 1^{er} trimestre de 2016 à 3,51 jours au même trimestre de l'année en cours.

Les séjours à quai les plus courts ont été connus par les car-ferries (moyenne de 0,6 jour) et les huilliers (0,95 jour) et les porte-conteneurs de l'Entreprise du Port d'Alger (2,9 jours), alors que les navires qui ont séjourné à quai avec des durées longues sont essentiellement les navires transportant les verres et tubes (16 jours), les céréaliers (8,7 jours), les butaniers (5 jours), les porte-conteneurs de Dubai DPW (4,2 jours) et les navires de transport de bétail (3,9 jours).

TRANSPORT URBAIN :

L'Etusa établit un aménagement horaire durant le Ramadhan

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a établi un aménagement horaire durant le Ramadhan afin de permettre à ses voyageurs de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale habituellement desservie avec un service de nuit spécial, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué.

Les banlieues Est, Ouest et Sud de la capitale, à savoir les secteurs de Dergana, de Zeralda et de Hamadi, seront également concernées par ce programme par des autobus affrétés, ajoute la même source.

Pendant les jours ouvrables (du dimanche à jeudi), le réseau bus de l'Etusa couvrira un total de 90 lignes régulières dont 25 du réseau affrètement.

Ainsi, le service Jour est programmé sur une plage horaire avec un premier départ à 5h30 et le dernier départ à 19h05. Les lignes en exploitation pour ce service seront en nombre de 90 et assurées par 265 brigades. Quant au service de Nuit, le premier départ après la rupture du jeûne (iftar) est programmé à 21h tandis que le dernier départ est prévu à 2h00 du matin. Les lignes en exploitation pour ce service seront au nombre de 93 et assurées par 271 brigades du soir. Durant le week-end (vendredi et samedi), le réseau sera renforcé par trois (3) autres lignes qui seront réajustées en fonction des besoins du trafic



réel, fait savoir ce transporteur public urbain d'Alger. Par ailleurs, l'Etusa indique qu'en plus de ses propres bus (153 bus pour le matin et 159 autres pour le soir) qui desservent 65 lignes régulières, elle mobilisera des bus affrétés à raison de 112 pour le matin et 112 autres pour le soir (desservant 25 lignes régulières). Concernant la ligne Sidi Abdallah-Place du 1^{er} mai (Aissat Idir), elle sera mise en service à partir de la deuxième quinzaine du mois de Ramadhan. Le programme horaire des différentes lignes du réseau sera affiché au niveau de toutes les stations.

SAISON ESTIVALE: Mobilisation de plus de 1600 agents saisonniers au niveau des plages d'Alger



Plus de 1600 agents saisonniers seront mobilisés pour veiller à la propreté et la surveillance des plages de la capitale durant la saison estivale 2017, a-t-on appris mardi du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

«Outre 800 agents de la protection civile, 1650 agents saisonniers seront mobilisés pour la propreté et la surveillance des plages de la capitale durant la saison estivale 2017», a annoncé M. Zoukh en supervisant les préparatifs de la saison estivale 2017 au niveau de la plage Sidi Fredj dans la commune de Staouéli.

Réitérant que accès aux plages de la capitale «sera toujours gratuit», le wali d'Alger a fait état de l'aménagement de 14 parkings d'une capacité de 12000 véhicules. De son côté, le coordinateur du programme des préparatifs de la saison estivale 2017 au niveau de la Wilaya d'Alger, Soualmia Abderrahmane a précisé que 65 plages sont autorisées à la baignade dont 14 surveillées 24/24h et 7/7 par 465 agents, soulignant à ce propos que 22 plages sont équipées de l'éclairage nocturne pour permettre aux estivants de profiter des plages la nuit.

Le même responsable a annoncé en outre la mise en place de 4 espaces de jeux au niveau des plages de Sidi Fredj, El Bahdja et El Djamilia ainsi que des jeux aquatiques au niveau de la Sabelette, Sidi Fredj et El Djamilia et des espaces de services dont 90 douches.

TLEMSEN Une production de 2 millions de quintaux de céréales prévue

Une production de deux millions de quintaux de céréales de différentes variétés est prévue à Tlemcen lors de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours, a-t-on appris mardi des responsables des services agricoles (DSA).

Le chef de service réglementation de la production et soutien technique à la direction du secteur, Benzemra Abderrahim, a indiqué que la campagne moisson-battage a été lancée, précisant qu'il est attendu de réaliser 118.000 qx d'orge, 561.000 qx de blé dur, 330.000 qx de blé tendre et 40.000 qx d'avoine.

Il a ajouté que la superficie globale emblavée en céréales a atteint, cette saison, 172.500 hectares dont 86.000 ha pour l'orge, 51.000 ha pour le blé dur, 30.000 ha pour le blé tendre et 5.000 ha pour l'avoine. Il est prévu que la moitié de la quantité produite soit orientée vers les docks silos de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Tlemcen.

D'autre part, 254 moissonneuses-batteuses sont mobilisées en plus d'un autre renfort attendu de la wilaya d'Ain Témouchent pour la réussite de cette opération.

Le même responsable a affirmé que les actions de sensibilisation sur l'irrigation d'appoint pouvant toucher 4.500 ha et l'importance de prendre toutes les mesures préventives contre l'incendie des récoltes ont été une réussite et ont été appréciées par les agriculteurs de la partie nord de la wilaya.

A noter que les services agricoles de Tlemcen ont permis aux utilisateurs de tracteurs et moissonneuses de s'enquérir des techniques d'utilisation de ces engins lors d'une session de formation tenue en collaboration avec la CCLS de la commune d'Ain Youcef (Tlemcen).

LANCEMENT DE LA 1^{RE} ÉTAPE DE LA 22^E OPÉRATION DE RELOGEMENT DANS LA WILAYA D'ALGER:

Plus de 600 familles de Douéra concernées

La première étape de la 22e opération de relogement dans la wilaya d'Alger qui a concerné plus de 6000 familles a été lancée mardi à Alger, a-t-on constaté au niveau du bidonville «Ain Dzair» à Douéra dont sont issues les familles recasées.

Cette 22e opération concerne plus de 4000 familles dont 2000 familles au titre du programme de logement public locatif (LPL) et 2000 autres familles au titre du programme du logement social participatif (LSP), qui seront relogées sur plusieurs étapes.

Pour ce faire, 1200 familles seront relogées avant le mois de Ramadhan, 400 autres durant le mois sacré tandis que les familles restantes seront relogées après l'Aïd.

Ce sont au total vingt (20) sites de bidonvilles qui sont concernés par cette opération, relève M. Zoukh, dont les bidonvilles de Oued El Ha-

miz, commune de Bordj El Kiffan (1003 familles), Stoul El Mekki, commune de Gue de Constantine (199 familles), Parc Dounia, communes de Dely Ibrahim et Ouled Fayet (58 familles), Ain Dzair, commune de Douéra (107 familles), le bidonville appartenant à l'Institut de tourisme dans la commune de Ain El Benian (90 familles), El Roukhi, commune de Douéra (56 familles) et enfin le bidonville Malika Gaid, commune d'El Harrach (36 familles).

L'opération concernera également les habitants des terrasses et des caves au niveau de Dely Ibrahim et Bordj El Kiffan, un site abritant des chalets dans la commune de Beni Messous ainsi que des points noirs au niveau des circonscriptions administratives de Draria et Cheraga.

Les nouvelles cités devant recevoir les familles relogées sont: la cité 3500 logements Abziou 1 et 2 (commune de Douéra), la cité 380/473 logements Kouifa (commune d'El Harrach), la cité 300/1000 lo-



gements (commune de Douéra) et la cité 192/2400 logements (commune de Ouled Fayet).

A cette occasion, M. Zoukh qui supervisait l'opération de relogement au niveau de la nouvelle cité 3500 logements Abziou 1 et 2 (commune de Douéra), a annoncé que le lancement de la 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger (en cours de préparation) aura lieu après la prochaine rentrée sociale et concernera de ce fait, plus de 6000 familles.

Cette opération tend à «érad-

diquer les résidus des bidonvilles et toute construction anarchique dans la capitale», a estimé le wali d'Alger qui ajoute qu'après avoir éradiqué les résidus de taudis, de chalets... «les dossiers des Algérois vivant dans des conditions difficiles, ainsi que ceux des jeunes désirant fonder un foyer» seront pris en charge». Ainsi, plus de 71000 familles ont bénéficié de logements, toutes formules confondues, au cours de la période allant de mai 2014 à mai 2017, soit 355 000 habitants», d'après le wali.

TISSEMSILT:

Remise des clefs de 80 logements publics locatifs à Layoune

Les clés de 80 logements publics locatifs (LPL) ont été remis, mardi, à leurs bénéficiaires à Layoune (Tissemsilt), a-t-on appris de la cellule de communication des services de la wilaya. Présidée par le chef de daïra de Khémisti, cette cérémonie a été marquée par la remise de contrats de locations de ces logements F3,

a-t-on appris la même source.

Les travaux se poursuivent à Layoune pour la réalisation de 500 LPL avec un taux d'avancement de 45 pour cent, a-t-on ajouté. Pour rappel, la même commune a bénéficié, depuis le quinquennat 2005-2009 jusqu'à la fin du premier trimestre de l'année en cours, de 1.817 loge-

ments sociaux dont 1.083 unités dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), selon le directeur de l'habitat. Par ailleurs, les clés de 40 LPL, dont les travaux de réalisation ont été achevés dernièrement à Tissemsilt, seront remis prochainement à leurs bénéficiaires, a-t-on annoncé.

TIPASA :

Relogement de 54 familles à Fouka

Quelque 54 familles habitant dans des constructions précaires, ont été relogées mardi dans des logements sociaux neufs, dans la daïra de Fouka (Tipasa), a-t-on constaté. L'opération, qui a semé la joie dans le cœur des familles bénéficiaires, en cette veille du mois sacré, a profité à des habitants des cités Ben Henni et Si Mhamed Bouguera, qui ont été relogés à la cité des 100 logements de Ben Douni, a indiqué, à l'APS, le chef de la daïra de Fouka Abdelaziz Athmane, soulignant son inscription au titre des actions visant à assurer aux citoyens une vie plus digne. Cette opération de relogement est, aussi, inscrite au titre d'un programme visant la distribution de près de 14.000 logements sociaux, actuellement près à la réception, progressivement a-t-il ajouté. L'évacuation des familles bénéficiaires a vu l'enregistrement de protestations, par les familles exclues de cette opération au niveau des cités Ben Henni et Si Mhamed Bouguera, auprès du chef de la daïra. Mais ce dernier est parvenu à calmer la situation en les rassurant quant à la poursuite de cette opération de relogement, durant les toutes prochaines semaines à venir, leur a-t-il promis. M. Abdelaziz Athmane a annoncé, dans ce sens, une prochaine opération de distribution au profit de 250 familles résidentes dans des constructions précaires, parallèlement à une autre opération de distribution programmée de 400 logements publics locatifs.

KHENCHELA:

Début de distribution de 657 logements AADL

L'opération d'attribution de 657 logements AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) a débuté mardi à Khenchela par la remise d'une trentaine de clés à leurs bénéficiaires. Une cérémonie symbolique de remise de 30 clés à des souscripteurs a été ainsi présidée par le chef de l'exécutif local, Hamou Bekhouche, qui a insisté à l'occasion sur la détermination de l'Etat à concrétiser le programme du Président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le secteur de l'habitat. Le directeur régional de l'Agence AADL-Constantine, Fayçal Zitouni, a indiqué à l'APS en marge de cette cérémonie que la distribution sera poursuivie jusqu'à la remise de l'intégralité des 657 clés de ce lot. Pas moins de 1.300 unités AADL ont été, à ce jour, attribuées dans la wilaya de Khenchela, a rappelé le même responsable.

APS

MOSTAGANEM:

Lancement de l'attribution de 640 logements location-vente

L'attribution de 640 logements de la formule location-vente (AADL) a débuté mardi à Mostaganem, au profit des souscripteurs de AADL 2. Ce quota à distribuer est réparti en 324 logements dans la commune de Hassi Mameche et 316 autres à El Hachm dans la commune de Sayada. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar a présidé, en présence d'autorités civiles et militaires, la cérémonie de remise symbolique de ces logements, marquée par une grande satisfaction et joie des bénéficiaires, surtout que l'opération intervient à la veille du mois sacré du ramadhan. L'opération se poursuivra dans les prochains jours pour distribuer un total de 640 logements AADL. Le directeur régional de l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL), Kadi Abdelwahab a indiqué que 400 logements location-vente seront distribués dans les deux sites d'ici fin juin prochain. Au total, 4.000 logements location-vente seront attribués, dans les prochains jours, à travers les wilayas de Sidi Bel-Abbès, d'Ain Témouchent, de Relizane, de Tiaret et d'Oran, a-t-il annoncé. S'agissant du nouveau programme d'habitat AADL dont a bénéficié la wilaya de Mostaganem soit un total de 3.000 logements, le même responsable a fait savoir qu'une société chinoise a été chargée de la réalisation de 1.300 logements à travers plusieurs daïras de la wilaya en attendant le choix d'autres entreprises pour concrétiser le restant du quota.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

Un dispositif de sécurité à l'occasion des examens de fin d'année scolaire

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place dispositif de sécurité à l'occasion des examens de fin d'année scolaire 2016/2017, tous paliers confondus, et dont la mise en exécution sera confiée à des brigades de police sûreté des 48 wilayas, a indiqué mardi un communiqué de la DGSN.

Selon le communiqué, le dispositif de sécurité repose sur «la mobilisation des services de la police pour sécuriser les centres d'examen pour les trois paliers (primaire, moyen et secondaire) dans les régions urbaines à tra-



vers l'ensemble du territoire national». Le plan, précise la même source, comporte entre autres des «mesures sécuritaires pragmatiques visant à garantir la fluidité routière et faciliter le trafic au niveau des grands axes menant vers les centres d'examen, outre

les équipes de sécurité spécialisées chargées de l'escorte et la sécurisation et les sujets et les copies vers les centres de correction». A cette occasion, la Direction générale de la sûreté nationale a mobilisé «tous les moyens humains et matériels pour assurer le suc-

cès de cette opération par le déploiement d'équipes de sûreté mobiles et piétonnes au niveau des points connaissant un trafic routier intense notamment lors des heures de pointe du matin, souligne le communiqué. D'autre part, la DGSN appelle les usagers des routes et, tout particulièrement les conducteurs de véhicules et les parents d'élèves qui accompagnent leurs enfants aux centres d'examen à «éviter le stationnement anarchique devant les centres en vue de permettre aux candidats de se rendre aisément vers les centres d'examen», rappelant aux citoyens l'existence du numéro vert 1548 et le 17 pour le signalement de tout imprévu ou prêter aide durant ces 24h.

SANTÉ

Quelque 30 greffes de la cornée effectuées en mars et avril au CHU Nafissa-Hamoud

Durant les mois de mars et avril dernier, 30 greffes de la cornée ont été effectuées au service d'ophtalmologie au centre hospitalo-universitaire, Nafissa Hamoud à Hussein Dey (ex Parnet), a annoncé mardi à Alger le directeur général de l'établissement.

En marge d'une visite dédiée aux journalistes dans les différents services de l'hôpital, Rekik Zoubir a déclaré que le service d'ophtalmologie du CHU Nafissa Hamoud a effectué en l'espace deux mois, 30 greffes de la cornée à raison de 5 opérations par semaine au moment où le service de néphrologie avait assuré 29 greffes du rein. Il a indiqué à ce propos, que les prestations au sein de son établissement avaient connu une amélioration en matière de prise en charge des malades à la faveur de l'acquisition de matériel médical moderne et l'intensification de sessions de formation. Les médecins praticiens des différents services bénéficiaient d'une formation ciblée toutes spécialités confondues, à l'intérieur et à l'extérieur du pays sous la supervision de

professeurs compétents des différents hôpitaux du monde comme la France, la Suisse, l'Espagne et les Etats Unis en vue d'une adaptation aux techniques et équipements nouveaux, a-t-il affirmé.

D'autre part, le directeur général du CHU Nafissa Hamoud a souligné un jumelage entre son établissement et celui de Lille (France) afin d'assurer la formation de médecins algériens, d'améliorer le niveau des prestations sanitaires et de tirer profit des expériences pionnières dans le domaine. Il a rappelé à cette occasion, l'équipement du service des urgences cardiologiques pour une prise en charge optimale des cas résidents ou urgents. Il est prévu également la réception d'une salle de réanimation pour enfants d'une capacité de 11 lits, la première du genre à l'échelle nationale, outre l'ouverture d'un bloc opératoire pour la greffe de la cornée avec une capacité de 20 malades doté d'équipements ultrasophistiqués, a-t-il tenu à dire. D'autre part, le responsable a affirmé que le service anti-cancer des

enfants avait une capacité d'accueil de 90 lits, relevant que certains malades y passaient plus de deux ans ce qui nécessite la réunion des meilleures conditions pour l'accompagnement des patients lors de leur traitement (chimiothérapie et autres).

Le service de procréation médicalement assistée, le premier existant dans un hôpital public au double plan national et africain, a reçu 12 000 demandes de personnes présentant une stérilité ou un retard de procréation, a-t-il encore dit avant de souligner que 3 opérations sur un total de 12 étaient réussies. Il a appelé dans ce sens, à l'ouverture de services similaires à travers l'ensemble du territoire national pour faire face à la pression que connaît le service en question. A l'occasion du mois sacré du Ramadan, un programme spécial a été arrêté pour multiplier les équipes médicales et assurer des gardes en vue d'une bonne prise en charge des cas urgents notamment les maladies de l'appareil digestif, l'hypertension artérielle et le diabète.

OUARGLA : Des peines de 12 ans à la perpétuité prononcées contre des narcotrafiquants

Des peines allant de 12 ans de prison ferme à la réclusion à perpétuité ont été prononcées hier par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre de cinq narcotrafiquants. La peine de prison à vie a été prononcée à l'encontre de M.K (60 ans) principal mis en cause dans cette affaire pour chargement et transport en transit illicites de produits stupéfiants, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, en plus de la mise en circulation d'un véhicule non conforme à la réglementation. Siégeant en deuxième session de l'année 2017, la même juridiction a infligé aussi dans cette affaire, une peine de 12 années de prison ferme à l'encontre de deux individus (A.B et M.Y.K) et en a acquitté trois autres (Y.K, W.K et L.K). Par contre, deux peines à perpétuité ont été pronon-

cées par contumace à l'encontre de M.A.B et R.T, actuellement en fuite. L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, à l'année 2016 suite à l'exploitation d'informations de la police judiciaire de la 4ème Région militaire (Ouargla) concernant l'acheminement d'une importante quantité de drogue (kif traité) à bord d'un véhicule touristique en provenance de Maghnia (Ouest du pays) à destination de la Libye, via Ouargla. Les investigations ont permis d'appréhender le principal mis en cause (M.K) originaire de la wilaya de Constantine dans un café du centre ville d'Ouargla, en compagnie de son fils (Y.K) et d'un troisième individu (A.B), et de déceler une quantité de 96 kilogrammes de kif traité à bord du véhicule suspecté.

AÏN DEFLA

Démantèlement d'un réseau national spécialisé dans le vol de voitures



Un réseau national spécialisé dans le vol de voitures a été démantelé dernièrement par les éléments de la section pénale de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris mardi auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité.

Les services de la Sûreté ont procédé à l'arrestation des éléments de ce réseau au sein duquel activent 17 individus âgés entre 33 et 66 ans et à la récupération de 12 véhicules dont la vente était imminente, a précisé le lieutenant Sid Ahmed Kouadri.

L'opération a été déclenchée il y a quelques mois après qu'un ingénieur des mines d'un organisme de contrôle technique des véhicules de Aïn Defla eut constaté de nombreuses anomalies se rapportant à un véhicule volé qu'il venait d'examiner, ce qui a permis de lancer des investigations qui ont permis d'identifier les deux auteurs de cet acte répréhensible, a-t-on précisé de même source.

L'interrogatoire des deux individus en question qui purgeaient une peine d'emprisonnement à Chlef pour diverses autres affaires criminelles a permis aux enquêteurs de se rendre compte que leurs acolytes ont procédé à des vols de voitures dans les wilayas de Aïn Defla, Alger, Chlef, Blida, Bouira et Tipasa, a-t-on souligné.

Les investigations menées de manière exhaustive ont permis de retrouver les véhicules volés dans d'autres wilayas du centre, de l'est et de l'ouest du pays, a-t-on détaillé.

Après accomplissement des procédures judiciaires, les membres du réseau ont été poursuivis notamment pour «constitution de bande de malfaiteurs», «escroquerie», «faux et usage de faux en écriture administrative» et «abus de confiance».

Présentés une première fois au procureur de la République près le tribunal de Aïn Defla avant de comparaître devant le juge d'instruction du même établissement judiciaire, 8 des mis en cause ont été relaxés au moment où 6 autres ont été placés sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

EL-BAYADH

Arrestation d'un imposteur et son acolyte

Les éléments du groupement territorial de la gendarmerie nationale d'El Bayadh ont arrêté dimanche un imposteur se faisant passer pour le directeur de l'habitat et son acolyte, a-t-on appris mardi de cette instance sécuritaire. L'arrestation a eu lieu suite à un appel reçu sur le numéro vert 10/55 d'un citoyen faisant état de mouvements suspects de deux personnes au niveau de l'axe routier sud de la wilaya d'El Bayadh. Une enquête ouverte dans l'affaire a permis d'arrêter les deux suspects (50 et 42 ans) au niveau de la RN 47 dans la localité de Deghim relevant de la commune de Arboutat lors d'une embuscade dressée sur le territoire de la wilaya, selon la même source. Les deux suspects ont été interceptés à bord d'un véhicule où des documents administratifs (cartes d'identité nationale et permis de conduire de dix victimes d'imposture) ont été trouvés. Une procédure judiciaire a été engagée à leur encontre, a-t-on ajouté.

BRAQUAGE D'UN FOURGON EN SUISSE :

Les malfaiteurs arrêtés en France



Sept malfaiteurs, auteurs d'un braquage de fourgon en Suisse dans la nuit de mardi à mercredi, ont été interpellés en France et le butin avoisinant 40 millions d'euros a été retrouvé, selon des sources proches de l'enquête.

L'attaque du véhicule s'est produite sur l'autoroute dans le canton de Vaud, dans l'ouest de la Suisse. Les malfaiteurs armés et en voitures ont contraint les convoyeurs à les suivre avant d'ouvrir le fourgon à l'explosif de l'autre côté de la frontière, dans le secteur de Divonne-les-Bains dans l'Ain (est de la France). Ils ont ensuite pris la fuite en libérant les convoyeurs et en incendiant le

fourgon. Cette équipe de malfaiteurs, originaires de la région de Lyon (France) et connus de la police, était surveillée depuis plusieurs mois par la police qui a pu rapidement les interpellés aux environs d'Annecy en Haute-Savoie (est de la France), selon l'AFP.

Le butin, composé de numéraire et de pierres précieuses, a été retrouvé. Son montant se situerait entre 40 et 45 millions de francs suisses (37 à 41 millions d'euros), selon de premières informations. Des armes ont également été saisies. Les policiers considèrent avoir démantelé toute l'équipe de braqueurs, selon une source proche de l'enquête.

QATAR

L'agence de presse officielle du Qatar piratée par «une entité inconnue»



Le Qatar a annoncé hier que son agence de presse officielle avait été piratée par une «entité inconnue» et avait diffusé un faux communiqué attribué à l'émir Tamim ben Hamad al-Thani. «L'agence de presse du Qatar a été piratée par une entité inconnue», selon un communiqué du service de presse gouvernemental. «Un faux communiqué attribué à Son Altesse a été publié», selon la même source. Une

enquête sera ouverte pour atteindre à la sécurité, a ajouté le service de presse gouvernemental. Le faux communiqué traite de problèmes politiques sensibles avec d'autres nations de la région ainsi que de la relation entre Doha et le président américain Donald Trump. Ce sont des médias des Emirats arabes unis qui ont signalé ce «faux communiqué» qui a agité les réseaux sociaux de la région du Golfe avant que Doha ne le démentie. Le service de presse gouvernemental a précisé que «l'Etat du Qatar poursuivra» tous les auteurs de cette infraction.

BAHREÏN:

Tirs sur des manifestants, 5 morts, des dizaines de blessés

La police a ouvert le feu mardi à Bahreïn pour disperser des manifestants, faisant 5 morts et des dizaines de blessés, rapportent des médias citant le ministère bahreïni de l'Intérieur. Le ministère a indiqué dans un tweet que «cinq décès ont été enregistrés dans les rangs des hors-la-loi» à Diraz, près de la capitale Manama, où la police a démantelé un sit-in de protestation. Un précédent bilan, obtenu auprès d'une ONG, faisait état de la mort d'un seul manifestant. Cette

opération de sécurité a permis, selon les autorités, de démanteler un sit-in observé depuis des mois dans un village chiite. Elle est survenue quelques jours après une rencontre, dimanche à Ryadh, entre le roi de Bahreïn, Hamad ben Issa Al Khalifa, et le président américain Donald Trump. Le sit-in dans le village de Diraz, près de la capitale Manama, était observé par les partisans du chef spirituel des chiites, cheikh Issa Gassem, un critique de la politique

APS

ESPACE

Fin d'une sortie orbitale à l'ISS pour effectuer avec succès une réparation



Les astronautes américains Peggy Whitson et Jack Fischer ont achevé avec succès mardi une sortie orbitale à l'extérieur de la Station spatiale internationale (ISS) pour effectuer une réparation urgente, rapportent des médias.

Les deux réparateurs de l'espace ont réintégré le sas de décompression de l'avant poste orbital pour mettre fin à leur expédition dans l'espace de deux heures et 46 minutes à 14:06 GMT, a précisé le commentateur de la télévision de la Nasa qui retransmettait en direct ces activités. Peggy Whitson, 57 ans, commandant de l'équipage de la Station spatiale a remplacé un des deux boîtiers relais des données informatiques qui est tombé en panne samedi. Cette pièce clé avait été installée en mars dernier.

C'est une des deux unités informatiques à l'extérieur de l'ISS qui permettent de contrôler notamment le fonctionnement des radiateurs et des circuits de refroidissement de la Station ainsi que les antennes solaires et d'autres systèmes vitaux pour le fonctionnement de la station.

Pendant que Peggy Whitson a remplacé cet équipement informatique, Jack Fisher - ingénieur de vol de 43 ans - a installé des antennes sur le module américain Destiny pour améliorer les capacités de communication sans fil pour les futures marches dans l'espace.

Cette dernière sortie orbitale a été la 201e menée pour l'assemblage et l'entretien de la Station dont le premier module a été mis en orbite en 1998.

Il s'agissait de la dixième marche dans l'espace pour Peggy Whitson et de la deuxième pour Jack Fischer. Peggy Whitson avait battu, lors de la précédente sortie orbitale le 24 avril, le record du temps total passé dans l'espace par un astronaute américain et cumule désormais 60 heures et 21 minutes. Elle détient également le record féminin du nombre de sorties.

L'astronaute français Thomas Pesquet a aidé les deux marcheurs de l'espace dans le compartiment donnant accès au sas pour leur sortie et leur retour dans la Station. Il doit revenir sur Terre le 2 juin à bord d'un vaisseau Soyuz avec le Russe Oleg Novitski. Ils se poseront trois heures après avoir quitté l'ISS, vers 14h09 GMT, dans les steppes kazakhes. Arrivée avec Thomas Pesquet en novembre Peggy Whitson doit rester trois mois de plus que les Français et ne reviendra qu'en septembre après un séjour de neuf mois dans l'avant-poste orbital. La Station spatiale internationale, un investissement de 100 milliards de dollars, est en orbite à 400 kilomètres d'altitude et fait le tour de la Terre toutes les 90 minutes à une vitesse de 28.000 km/h.

INDE:

21 morts dans un accident de la route

Au moins 21 personnes ont été tuées et six autres blessées lorsqu'un autocar transportant des pèlerins hindous a dérapé mardi sur une route montagneuse avant de tomber dans un ravin profond dans l'Etat de l'Uttarakhand, dans le nord de l'Inde, selon des responsables locaux.

L'accident a eu lieu mardi soir près du village de Dharasu situé dans le district d'Uttarkashi, à 116 km au nord de Dehradun, chef-lieu de l'Uttarakhand.

«Ce soir, un autocar transportant des



pèlerins a dérapé et est sorti de la route près de Dharasu, faisant 21 morts et 6 blessés», a confirmé à l'agence Chine-Nouvelle Ashish Kumar Srivastava, commissaire adjoint d'Uttarkashi.

«L'autocar revenait de Gangotri et se ren-

dait à Chinyalisaur lorsqu'il est tombé dans une gorge d'une profondeur de 250 mètres», a précisé la police locale. Les opérations de secours ont été lancées et une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident, a indiqué la police.

CHINE:

6 morts dans l'inondation d'une mine de charbon



Six mineurs sont morts et cinq autres ont été secourus à la suite d'une inondation dans une mine de charbon de la province chinoise du Shanxi dans le nord du pays, a annoncé hier le centre de secours. Les opérations de secours ont pris fin mercredi matin. Les cinq survivants sont hospitalisés. Onze mineurs ont

été pris au piège lorsque l'inondation est survenue lundi à 23h40 dans un puits de la mine de charbon de Dongyu, dans le district de Qingxu, près de Taiyuan, capitale provinciale. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'inondation.

HONG KONG:

Sortie de piste pour un avion après de fortes pluies



Un avion a effectué une sortie de piste hier à l'aéroport de Hong Kong après de fortes pluies, entraînant la fermeture temporaire de la piste et de nombreux retards, ont annoncé les autorités aéroportuaires. Le vol de China Eastern Airlines, en provenance de Nanjing (Chine) avec 141 personnes à bord, a glissé jusqu'à une zone gazonnée alors qu'il roulait vers la porte de destination, a précisé l'Autorité de l'aéroport de Hong Kong, selon l'AFP.

Deux passagers ayant signalé qu'ils se sentaient mal ont été envoyés à l'hôpital, a-t-elle ajouté. La piste, l'une des deux

que compte l'aéroport, a été temporairement fermée, ce qui a retardé 109 vols à l'arrivée comme au départ, selon la même source. Les médias locaux ont fait état de fortes pluies sur la zone.

Hong Kong, centre important pour les transports en Asie, a lancé mercredi avant midi la première «alerte noire» aux pluies torrentielles de l'année. Plusieurs écoles ont été fermées pour l'après-midi.

Environ 150 mm de précipitations ont été mesurées à l'aéroport depuis tôt mercredi, selon l'observatoire de Hong Kong.

USA:

Feu vert au 1^{er} anti-cancéreux ciblant des tumeurs à profil génétique



L'agence américaine des produits alimentaires et des médicaments (FDA) a donné son feu vert mardi à la mise sur le marché d'un premier anti-cancéreux, le Keytruda des laboratoires Merck, qui cible des tumeurs ayant un profil génétique spécifique et non pas l'organe atteint.

«Jusqu'à maintenant, la FDA approuvait des thérapies contre le cancer en fonction de l'organe touché initialement, comme par exemple le poumon ou le sein», a expliqué le Dr Richard Pazdur, directeur par intérim des produits hématologiques et oncologiques au centre d'évaluation des médicaments de la FDA.

«Nous avons désormais approuvé un traitement sur la base de bio-marqueurs de la tumeur et non de l'organe affecté», a-t-

il ajouté dans un communiqué.

Le Keytruda (pembrolizumab), une immunothérapie, est approuvé selon une procédure accélérée et peut être utilisé pour traiter des tumeurs chez les enfants comme chez les adultes qui sont inopérables et porteuses de traits génétiques particuliers détectables par des bio-marqueurs. Ce traitement concerne aussi des malades atteints d'un cancer colorectal qui a continué de progresser après une chimiothérapie. Les tumeurs ciblées par le Keytruda sont porteuses de caractéristiques génétiques dites MSI-H et dMMR. Elles affectent fréquemment le colon, les tissus endométriaux (ovaires) et gastro-intestinaux. Ces types de cancer touchent aussi les seins, la prostate, la vessie et

la glande thyroïde, a précisé la FDA.

La FDA approuve un médicament selon une procédure accélérée pour traiter des pathologies incurables contre lesquelles il n'y a pas d'alternative et si la nouvelle molécule s'est avérée suffisamment efficace dans des essais cliniques.

Le Keytruda appartient à une nouvelle classe d'anti-cancéreux qui neutralisent une protéine, dite PD-1, utilisée par les cellules tumorales, afin d'échapper aux attaques du système immunitaire. Ce traitement avait déjà été approuvé par la FDA pour traiter plusieurs types de cancers comme le mélanome (tumeur agressive de la peau), le cancer avancé du poumon, de la tête et du cou et le lymphome de Hodgkin.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

L'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus élu nouveau DG de l'OMS

L'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus a été élu mardi nouveau directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'emportant au 3^e tour devant le Britannique David Nabarro. C'est la première fois qu'un Africain va diriger l'OMS, une des agences de l'ONU les plus puissantes.



«C'est un jour historique pour l'Ethiopie et pour l'Afrique», s'est exclamé à l'issue du vote l'ambassadeur éthiopien auprès de l'ONU à Genève, M. Negash Kibret. Le nouveau chef de l'OMS, une des plus influentes agences des Nations unies dont le siège est à Genève, prendra le 1^{er} juillet la succession de la Dr Margaret Chan (Chine) qui a dirigé l'institution pendant 10 ans.

L'ex-ministre éthiopien de la Santé et chercheur renommé sur le paludisme, âgé de 52 ans,

était arrivé déjà en tête du premier tour et du 2^e tour, mais n'avait pas obtenu la majorité des deux-tiers des voix requises.

Son challenger, le Dr David Nabarro, 67 ans, a été envoyé spécial de l'ONU pour la lutte contre Ebola. Au 1^{er} tour, trois candidats se sont affrontés, mais celui qui a obtenu le moins de voix a été éliminé. Il s'agissait de la cardiologue et ancienne ministre de la Santé pakistanaise, le Dr Sania Nishtar.

M. Boudiaf félicite le nouveau DG de l'OMS au nom du Groupe Afrique



Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a adressé hier ses «sincères et chaleureuses félicitations» au nouveau Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour son élection à la tête de l'organisation, qualifiant cette consécration de «mérite», et couronnant «un remarquable parcours professionnel au service de la santé partout et pour tous», indique son département ministériel dans un communiqué. «Vos compétences indéniables, et votre expérience avérée, votre parcours professionnel et votre engagement personnel ont, probablement, été portés sur vous par la majorité des pays membres de cette Organisation», a déclaré M. Boudiaf, qui s'exprimait en sa qualité de président du Groupe des pays membres de la Région africaine de l'Organisation. «Tous ces atouts dont vous disposez vous aideront, très certainement,

à vous acquitter convenablement de votre haute et exaltante mission», a-t-il ajouté. «Les Etats membres de l'OMS vous ont élu en premier lieu pour poursuivre le travail méritoire réalisé avec détermination par vos prédécesseurs et pour engager de nouvelles actions qui pourraient s'avérer incontournables pour relever les défis auxquels nous pourrions faire face», a ajouté le ministre.

Les Etats membres vous ont choisi en deuxième lieu "pour donner une nouvelle impulsion à notre organisation par l'amélioration de sa gouvernance, le renforcement de son efficacité et l'élargissement de ses performances", a poursuivi le ministre, observant que "le leadership" du nouveau DG de l'OMS son "engagement et sa vision", seront "très précieux pour l'accomplissement de ce triple objectif", et soulignant que les Etats membres "attendent de vous des actions concrètes qui permettront à l'organisation d'assumer pleinement son leadership sur les questions de santé mondiale".

Il s'agit des actions, a relevé le ministre qui permettront de "conférer à l'organisation plus de prévisibilité, de visibilité et d'autonomie sur le plan financier dans une conjoncture de raréfaction de ressources et de multiplication des défis auxquels l'OMS fait face", observant que les Bureaux régionaux devraient être encouragés à jouer un rôle plus important. M. Boudiaf a également cité dans sa déclaration, faite au nom du

Groupe africain, les actions relatives à la mise en œuvre complète du programme de l'OMS pour la gestion des situations d'urgence, notamment dans la Région africaine qu'il considère comme étant "l'une des plus exposées".

"D'où l'importance de votre action visant à renforcer la résilience de nos systèmes de santé et à améliorer nos capacités de riposte aux différentes crises qui pourraient se présenter", a-t-il dit, suggérant qu'une "attention particulière devrait être consacrée aux Régions qui subissent la double charge des maladies transmissibles et non transmissibles", et invitant le nouveau DG à favoriser parmi ses priorités africaines, la contribution de l'organisation à réaliser les Objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

En sa qualité de président du Groupe Africain, M. Boudiaf a entrepris, de nombreuses consultations avec ses homologues des différentes régions pour plaider en faveur d'un soutien au candidat africain Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, en marge des travaux de la 76^{ème} Assemblée générale de l'OMS. Il a dans ce contexte présidé la campagne de soutien en faveur du candidat africain, organisée en présence du président de la Commission africaine, M. Moussa Faki Mahamat et sollicité également le soutien du

Groupe Arabe, faisant de même lors de la réunion de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et des pays Non alignés, souligne la même source.

CHINE :

Un nouveau cas humain de H7N9 signalé au Shanxi

La province chinoise du Shanxi (nord) a signalé hier son deuxième cas d'infection humaine à la grippe aviaire H7N9. Un agriculteur du nom de Duan, âgé de 57 ans et originaire de Xinzhou, a présenté début mai des symptômes, notamment de fièvre et de toux. Il est soigné à l'Hôpital populaire No 4 de Taiyuan, capitale provinciale, depuis la confirmation de son infection, selon la commission de la santé et de

la planification familiale du Shanxi cité par l'agence Chinoise Chine Nouvelle. La province a rapporté son premier cas humain de H7N9 à la mi-mai. Le virus H7N9 est une souche de grippe aviaire dont le premier cas humain a été rapporté en mars 2013 en Chine. Les experts recommandent d'éviter tout contact avec les oiseaux et de n'acheter que des volailles possédant un certificat de quarantaine.

RDC:

Risque de malnutrition sévère pour 400.000 enfants au Kasai

Près de 400.000 enfants congolais risquent d'être atteints par d'une malnutrition sévère dans la région du Kasai, dans le centre de la République démocratique du Congo, en raison des violences en cours, a prévenu hier l'Unicef. La crise au Kasai «a gravement épiété sur les programmes de santé au cours des derniers mois, mettant à risque de malnutrition sévère aigüe presque 400.000 enfants», assure un communiqué de l'agence onusienne. L'Unicef «a besoin de 40,2 millions de dollars américains pour sa réponse d'urgence dans le Grand Kasai». «Ces enfants sont parmi les plus vulnérables du pays et maintenant ils font face à une crise imminente si l'accès aux services de base n'est pas rétabli rapidement», ajoute le document cité par la même source. «Sans soins de santé adéquats, sans accès à la nourriture et à l'eau potable, la vie de centaines de milliers d'enfants est menacée». Selon l'Unicef, «les approvisionnements alimentaires et les produits de base sont devenus rares» au Kasai. Depuis septembre, la région du Kasai est secourue par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août 2016 lors d'une opération militaire, après s'être révolté contre les autorités de Kinshasa, selon la même source. Ces violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers ont fait plusieurs centaines de morts - dont deux enquêteurs de l'ONU en mars - et causé le déplacement de 1,27 million de personnes.

L'Algérie affirme la nécessité d'orienter l'action stratégique de l'OMS vers l'appui de la mise en œuvre du plan national de santé

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a mis en avant, hier à Genève, l'approche de l'Algérie fondée sur la nécessité d'orienter l'action stratégique de l'OMS vers l'appui à la mise en œuvre des plans nationaux de santé. Intervenant aux travaux de la 76^{ème} Assemblée mondiale de la santé, M. Boudiaf qui préside la délégation algérienne a indiqué que les principes fondamentaux sur lesquels reposent les objectifs de développement étant "complémentaires et indivisibles", l'Algérie "estime que l'action stratégique de l'OMS doit être orientée vers l'appui des plans nationaux de santé, d'autant que la santé est désormais une condition préalable et un indice important de développement durable". L'Algérie a euré depuis l'indépendance à consacrer l'accès de tout les citoyens à la santé en tant que droit constitutionnel, sans conditions et ni exclusive. "la stratégie nationale de développement durable ayant pris en considération le besoin de renforcer le système de santé". Dans cette perspective, a-t-il poursuivi, "les investissements de l'Etat algérien dans le secteur de la santé ont permis d'augmenter la moyenne de vie et de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, outre l'éradication de la plupart des maladies infectieuses". Il a cité à titre d'exemple la récente certification de l'Algérie, pays libéré de la poliomyélite, en sus d'être en phase d'éradiquer la Malaria en 2018, avec l'appui de l'OMS, et ce de par les réformes qu'elle a engagées - en tant que pays responsable de son développement économique et sociale -, visant à renforcer le système de santé pour faire face aux nouveaux défis du programme de développement durable. M. Boudiaf a mis en avant la vision de l'Algérie qui estime que "la rareté des ressources de financement et le recul du financement public du développement, nous imposent de recourir à de nouvelles sources de financement y compris la recherche de moyens modernes de financement, l'utilisation de solutions alternatives non financières, et le transfert des connaissances et expertises dans le cadre des différents programmes de développement".

TACHYCARDIE

Les 5 causes qui font battre le cœur trop vite

Les palpitations rapides que l'on ressent correspondent à ce que les médecins appellent une tachycardie. Selon sa cause, elle peut être régulière ou non, permanente ou non.

De façon intermittente : l'anxiété est souvent responsable

En période de stress intense, les glandes surrénales sécrètent des substances qui augmentent le rythme cardiaque. L'accélération peut être brutale, mais le cœur revient spontanément à la normale de façon progressive. Des palpitations s'observent également en cas de sédentarité : le cœur s'accélère alors au moindre effort, par manque d'entraînement.

La prévention : Une activité physique régulière permet de réguler le système nerveux autonome, ce qui a tendance à ralentir le cœur et à éviter les accélérations trop rapides.

Associé à un essoufflement c'est souvent une petite anomalie électrique

L'accélération du cœur est liée à l'existence d'une anomalie électrique située le plus souvent dans l'oreillette droite. C'est un phénomène fréquent chez les personnes âgées qui ont alors le cœur qui bat en permanence à 150 battements par minute. D'où l'essoufflement.

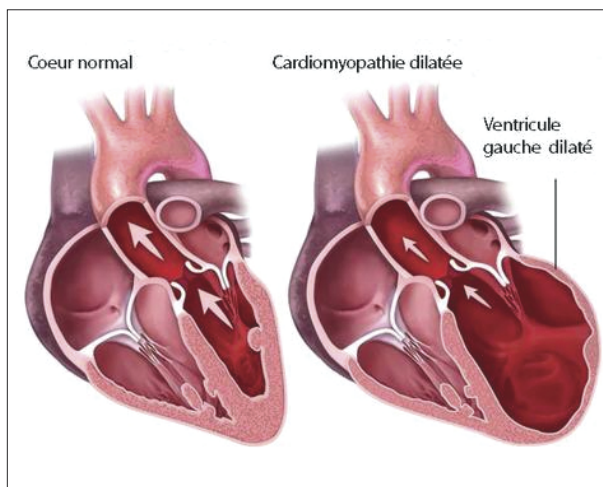
Le traitement : des médicaments anti-arythmiques tous les jours, qui seront le plus souvent à prendre à vie. Ils sont efficaces dans 70 % des cas. Les médecins ont le choix parmi quatre classes de médicaments (flécaïdide et propafénone ; bêtabloquants ; amiodarone et sotalol et calcium bloqueurs). Tous peuvent entraîner des effets secondaires limitant parfois leur utilisation. Une surveillance régulière du traitement est donc nécessaire.

Une petite intervention si cela n'est pas suffisant : sous anesthésie locale, on monte une sonde dans le cœur en passant par les veines et on applique un courant de radio-fréquence ou du froid (cryothérapie) qui va brûler la petite zone à l'origine de la tachycardie. Deux à quatre jours d'hospitalisation sont nécessaires.

Avec un début et une fin brutale mais régulière c'est bénin mais fatigant

Cette accélération du cœur est souvent due à l'existence d'un circuit électrique anormal situé à la jonction entre les oreillettes et les ventricules du cœur. Fréquente chez la femme de plus de 40 ans, elle peut exister dès la naissance. Une variante : la maladie de Bouvier, dans laquelle les crises sont systématiquement suivies d'une envie impérieuse d'uriner.

Le traitement : une manœuvre à apprendre. Quand les crises sont rares (une ou deux fois par an), elles cèdent en général avec la manœuvre de Valsalva. Celle-ci consiste à gonfler les poumons, puis à bloquer l'air en gardant la glotte fermée. D'autres manœuvres nécessitent un apprentissage plus délicat : massage de la carotide au niveau du cou et pression sur les yeux...



Un médicament anti-arythmique à prendre au début de la crise.

Une intervention destinée à calmer le circuit électrique défaillant. On préconise ce geste lorsque les crises sont fréquentes et quand elles s'accompagnent d'étourdissement, de malaise (syncope) ou encore de douleur dans la poitrine.

Il bat de façon brutale et désordonnée c'est un trouble des oreillettes

Les oreillettes battent très vite de façon anarchique, ce qui rend leurs contractions inefficaces et la sensation angoissante. La crise cède progressivement en laissant une sensation de grande fatigue ou peut devenir permanente. Trouble du rythme le plus fréquent après 60 ans, la fibrillation atriale est souvent associée à des antécédents cardiaques (insuffisance cardiaque, atteinte coronaire, HTA).

Elle peut être liée à une consommation excessive d'alcool (binge drinking).

Le traitement : des médicaments anti-arythmiques associés à un anticoagulant (ou à de l'aspirine) en raison du risque important de formation de caillots dans les oreillettes chahutées afin de prévenir un AVC (accident vasculaire cérébral). Si les crises récidivent, on change de classe de médicament anti-arythmique.

Une intervention pour réaliser une ablation des différents circuits à l'origine de la tachycardie en cas d'échec du traitement médicamenteux.

De façon permanente : la thyroïde est parfois en cause

Les palpitations se rencontrent dans plusieurs maladies. Elles s'accompagnent alors d'autres signes : une perte de poids, une sensation de chaleur en cas de troubles de la thyroïde, une fatigue en cas d'anémie...

Palpitations : le Botox pour soigner l'arythmie ?

La toxine botulique pourrait être un espoir pour les personnes qui souffrent de fibrillation auriculaire. Largement utilisée dans la médecine anti-âge, également utilisée pour soulager les migraines, voilà que la toxine botulique a trouvé une nouvelle application. Des médecins américains ont en effet testé l'usage du Botox chez des patients souffrant de fibrillation auriculaire (souvent appelée arythmie) pour essayer de paralyser le nerf responsable du défaut du rythme cardiaque.

La fibrillation auriculaire est un trouble du rythme

cardiaque qui touche environ 750 000 personnes en France. La plupart du temps, la personne qui en souffre ne ressent aucun symptôme particulier mais comme le cœur de pas pas au bon rythme, cela provoque de la fatigue, des palpitations, des vertiges et de l'essoufflement. Des troubles qui sont dus à la réduction du volume de sang qui est pompé par le cœur. La fibrillation auriculaire est de plus en plus fréquente avec l'âge : seules 1% des personnes de moins de 60 ans en sont atteintes mais plus de 10% des plus de 80 ans souffrent de fibrillation auriculaire.

Ce trouble cardiaque est aussi l'une des principales complications des opérations du cœur. Aussi, les médecins de la Columbia University de New York ont-ils décidé de tester le Botox auprès de 60 patients qui venaient de subir un pontage coronarien pour mieux en vérifier les effets. Au cours de cet essai, ils se sont aperçus, comme espéré, que la toxine stoppait les signaux nerveux erronés envoyés vers le muscle cardiaque. Cet essai positif les pousse à poursuivre leurs investigations pour mieux cerner les effets de la toxine botulique sur le muscle cardiaque.

Rythme cardiaque : quand faut-il consulter ?



Ressentir des palpitations devant un film d'horreur ou après avoir monté des escaliers quatre à quatre, c'est normal ! Le rythme des battements du cœur s'accélère en fonction des circonstances. Mais si le cœur se met à battre rapidement ou à ralentir sans raison apparente, une consultation est conseillée.

Palpitations : quel est le bon rythme cardiaque ?

Au repos, le cœur bat à un rythme de 60 à 80 battements par minute. Ces mouvements se produisent grâce à un système électrique automatique qui entraîne la contraction des oreillettes, puis des ventricules. Le cœur est également placé sous le contrôle du système nerveux, qui accélère le rythme cardiaque au cours d'un effort ou en cas d'émotion forte ou le ralentit en phase de relaxation.

Faut-il avoir peur des extrasystoles ?

Dues à des battements prématurés, les extrasystoles peuvent entraîner une sensation de cœur qui s'arrête. Elles peuvent être liées à un excès d'excitants (café, tabac...), notamment en période de stress, rares et isolées, elles ne sont pas graves et ne nécessitent pas de traitement. Mais si elles sont fréquentes, gênantes (malaise) ou surviennent en rafales, elles nécessitent un avis médical et un traitement anti-arythmique. On se méfiera d'autant plus des extrasystoles qu'on a, par ailleurs, des antécédents cardiaques (personnels ou familiaux).

Les 4 examens du rythme cardiaque

- **Electrocardiogramme (ECG)**
Il donne des informations sur la fréquence, la régularité et la synchronicité des impulsions électriques dans le cœur.

- **Holter ECG**

Enregistré pendant 24 à 48 heures en permanence ou plus longtemps à la demande (le patient déclenche l'enregistrement quand il ressent les symptômes).

- **Épreuve d'effort**

Enregistrement pendant un effort réalisé sur un vélo ou un tapis roulant qui permet d'analyser un trouble du rythme ne se produisant qu'à l'effort.

- **ECG endocavitaire**

Cet enregistrement complexe nécessite l'introduction d'une électrode dans le cœur. Réalisé sous anesthésie locale, il permet d'étudier avec précision la conduction électrique directement au niveau du tissu cardiaque pour repérer les risques.

Les meilleurs sports pour entretenir votre cœur

Comme tous les muscles, le cœur a besoin d'être entraîné pour rester en parfaite santé. A condition de respecter certaines règles de prudence et de choisir un sport adapté.

Les effets bénéfiques du sport

Les effets bénéfiques du sport sur l'appareil cardiovasculaire ne sont plus à démontrer. La pratique régulière d'une activité physique permet en effet une vasodilatation des petites artères, ce qui fait baisser la tension artérielle, la quantité d'hormones de stress, ainsi que le taux de mauvais cholestérol. Le bon cholestérol augmente et le sucre est mieux assimilé par les cellules... Le cœur apprécie tout particulièrement les activités physiques dites d'endurance, dont les trois principales sont la natation, la course et le vélo.

Ces sports sont de moyenne intensité : entre 60 et 70 % du

maximum que l'on peut fournir. Le principal avantage du sport d'endurance est d'apprendre à notre cœur à travailler à l'économie. Et le cœur sait mieux réagir à un effort bref et intense lorsqu'il est sollicité régulièrement. Les personnes qui pratiquent une activité sportive régulière ont cent fois moins de risques que les autres de faire un accident cardiaque. Mais pour profiter de tous ces bénéfices, encore faut-il pratiquer intelligemment et suivre quelques règles d'or.

L'intérêt du bilan médical

Que l'on pratique un sport de façon occasionnelle ou régulière,

il est indispensable de faire un bilan chez son médecin généraliste à partir de la quarantaine. Un interrogatoire précis, un examen clinique, un électrocardiogramme et, si nécessaire une épreuve d'effort, permettent au médecin de savoir si vous avez des risques faibles ou importants de faire un accident cardiaque.

Quelques conseils avant de vous lancer :

- Entraînez-vous en douceur. Reprenez le sport progressivement et n'hésitez pas à faire un ou deux mois de marche active avant de courir.

- Programmez trois séances de sport par semaine. L'idéal est de faire du sport, trois fois par semaine pendant une heure. Néan-

moins, mieux vaut une fois par semaine que rien du tout. Sachez qu'un bout de trois mois sans entraînement, vous aurez perdu tous les bénéfices précédemment obtenus.

- Pensez à bien vous échauffer. De même après un effort soutenu, n'hésitez pas à ralentir doucement : c'est la récupération active.

- Adopter le bon rythme. Il faut savoir travailler ni trop, ni trop peu et finir avec l'essoufflement. Si vous réussissez à dire cinq à six mots de suite pendant l'effort, c'est que vous avez trouvé le bon rythme. Au-dessus, vous travaillez mal et cela peut être dangereux. En dessous, vous ne travaillez pas assez.

Santé et sport : quelle activité choisir ?



La natation : pour prolonger l'effort en douceur

Ce sport fait profondément travailler le cœur, tout en évitant les traumatismes articulaires puisque les contacts avec le sol sont inexistantes. L'idéal est de nager dans un bassin de 50 mètres plutôt que de 25 mètres. Il est en effet très important de ne pas trop interrompre l'effort.

La position allongée facilite le retour du sang vers le cœur. L'eau permet à l'organisme de se refroidir naturellement et évite la transpiration excessive.

Ce qui nous fait supporter l'effort plus longtemps. Tous les muscles se développent de façon harmonieuse et l'eau facilite l'étirement des tendons, des ligaments, des articulations et des muscles. Le conseil du cardiologue. Même si vous ne ressentez pas la sensation de sport, n'oubliez pas de boire pendant l'effort.

La dépense en eau existe mais ne se voit pas. Terminez la séance par des mouvements simples de gym. C'est très relaxant et vos muscles travaillent davantage du fait de la résistance à l'eau.

La course à pied : pour mieux contrôler votre respiration

Le jogging est le sport d'endurance le plus courant. Votre cœur est sollicité de façon régulière et sur une durée assez longue. Vous apprenez ainsi à contrôler votre respiration. De plus, si votre rythme est de 10 km/h environ, vous perdez 300 Cal à l'heure.

Préférez des terrains naturels plats, plutôt



que vallonnés, pour éviter les différences d'intensité de l'effort. Terminez en trotinant pendant quelques minutes. La course sur tapis roulants en salle de sport est une très bonne alternative pour celles qui rechignent à courir dehors. Toutes ces activités de cardio-training en salle ont l'avantage d'être personnalisées.

Le conseil du cardiologue.

Les chaussures sont primordiales. Elles doivent comporter un amorti important afin d'éviter les maux de dos, dus aux chocs de vos pas sur le sol. Au bout de quelques mois, « fractionnez » votre effort. Courrez très vite pendant 1 mn, puis marchez lentement. Excellent pour progresser et faire travailler le cœur.

Le vélo, idéal en cas de surpoids

Le vélo est un des sports d'endurance qui sollicite vivement l'appareil cardiovasculaire et est utilisé dans la rééducation des cardiaques. Le fait que dans cette activité on soit « porté » permet aux personnes souffrant de surcharge pondérale ou d'articulations fragiles de le pratiquer sans risque.

Si vous roulez à plusieurs, faites attention de ne pas dépasser vos limites, c'est le meilleur moyen d'avoir un problème cardiaque. Le « biking » (cours de vélo collectif en salle) est particulièrement intéressant pour celles qui ont déjà de l'entraînement car le rythme est très rapide. Le conseil du cardiologue.

Réglez précieusement votre vélo : assise sur la selle, votre talon sur la pédale, vous devez avoir la jambe tendue. Sinon, gare aux tendinites et aux problèmes de dos. Ayez toujours



sur vous des barres énergétiques et, même pour une courte sortie, n'oubliez pas de boire.

Comment mesurer votre fréquence cardiaque ?

Le Dr Alain Ducardonnet, cardiologue et médecin du sport vous explique comment prendre votre pouls : posez l'index et le majeur sur la face externe du poignet, dans le prolongement du pouce, ou placez le bout de vos doigts le long de votre cou. Comptez les pulsations pendant 15 secondes et multipliez par 4.

Le rythme cardiaque est normal s'il est compris entre 55 et 85. Pour connaître votre fréquence cardiaque maximale (FCM) au cours d'un exercice, soustrayez votre âge à 220 : si vous avez 35 ans, votre FCM est donc de (220 - 35) = 185.

Attention à certains troubles

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, il est indispensable de consulter rapidement votre médecin traitant :

- Des palpitations : si elles sont anarchiques, accompagnées de douleurs et de sensations de malaise, consultez rapidement.

- Un essoufflement anormal : il peut être tout simplement dû à un effort un peu trop important mais il peut également être le révélateur d'un asthme.

- Des douleurs dans la poitrine et un malaise pendant l'effort : même si les causes sont bien souvent bénignes, il est impératif de consulter votre médecin.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Prétendue agression d'un diplomate marocain : M. Haneche condamne une mise en scène «répugnante»

L'ambassadeur conseiller au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Mohamed Haneche, a assuré hier à Alger que la prétendue agression d'un membre de la délégation marocaine lors d'une réunion du Comité des 24 sur la décolonisation tenue récemment à Kingstown (Caraïbes) relève d'une mise en scène «grotesque» et «grossière», condamnant un procédé et un acte répugnants qui ne méritent pas de s'y attarder.

En réaction à cette prétendue agression rapportée par la presse marocaine, M. Haneche a affirmé que l'incident répugnant était une mise en scène «grotesque» et «grossière» montée par le chef de la délégation marocaine.

«Cette mise en scène grotesque et grossière ne mérite pas qu'on s'y attarde si ce n'est pour condamner cet acte répugnant, cette machination abjecte indigne de ce que doit être un diplomate - dont la mission est par définition une manière noble de participer à un rapprochement et négocier pour régler les problèmes ce n'est pas de verser dans des machinations aussi indignes», a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS.

«Je suis désolé de le dire, mais c'était lui (le chef de la délégation marocaine) qui était en train d'orchestrer cette machination et demander (à ses collègues) devant le diplomate agresseur (qui a plutôt agressé notre diplomate) de filmer «la scène», a fait savoir M. Haneche.

M. Haneche, qui conduisait la délégation algérienne aux travaux de la réunion, a expliqué que le diplomate marocain a essayé d'abord de provoquer M. Sofiane Mimouni d'une façon indigne avant de se lancer dans une crise hystérique engendrant une scène absolument «surréaliste» et «ridicule» pour prétendre par la suite qu'il y a eu un acte



d'agression commis par un diplomate algérien.

«Il s'agissait bien d'une agression perpétrée par un diplomate marocain contre l'ambassadeur algérien Sofiane Mimouni au vu et au su de tout le monde et de l'ensemble des participants», a soutenu M. Haneche, rappelant qu'il n'est pas des traditions et des coutumes des diplomates algériens de se muer en boxeur à l'inverse de ce que la presse marocaine a pu raconter.

«Je le dis en tant que chef de délégation, je le dis en me référant à l'ensemble des témoins, au président de la séance, il y a eu une agression caractérisée commise par un diplomate marocain qui en l'occurrence a agité d'une façon contraire aux us diplomatiques. Il s'est comporté en voyou».

A cette occasion, l'ambassadeur algérien a assuré que le comportement «d'extrême responsabilité et de retenue» de M.

Mimouni, a été constaté par tout le monde et que celui-ci n'a pas fait usage de force ou de violence.

«Il y a eu une agression caractérisée commise contre un diplomate algérien, qui a agité avec beaucoup de réserve et de retenue et en tout état de cause avec la dignité qui est propre aux diplomates algériens. Il n'a pas réagi avec violence, il s'est contenté d'une attitude de réserve qui exprime l'attachement des fonctionnaires algériens et le respect à l'Etat qu'ils représentent si bien en Algérie qu'à l'étranger», s'est-il félicité.

Après cet incident, M. Haneche a révélé que «le président de la séance avait pris acte de cette attitude et que beaucoup de délégations sont venues témoigner leurs sympathies à la délégation algérienne et exprimer leur profonde réprobation de cet acte inqualifiable de ce diplomate marocain».

«C'est la première fois dans ma longue carrière de diplomate que j'assiste à ce genre d'événement. C'est gênant, c'est inqualifiable. J'ai de la peine pour qu'un tel acte puisse être commis», a-t-il regretté.

Dans le même sillage, M. Haneche a rappelé qu'en 2016 la délégation marocaine s'était comportée d'une manière scandaleuse lors des réunions de l'ONU sur le Sahara Occidental en recourant à l'invective contre toutes les délégations qui refusaient de s'aligner aux thèses annexionnistes du Maroc.

Le président de la séance du Comité des 24 a du recourir à la brigade spéciale de sécurité pour faire face au déchaînement du représentant du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilla, qui voulait empêcher le représentant du Front Polisario, Ahmed Boukhari de prendre la parole en 2016.

«Hélas c'est un dossier assez étoffé sur le peu de respect de déontologie diplomatique et de ces comportements entre diplomates, il y a eu cette histoire en 2016 qui n'est pas très brillante ni pour lui ni pour son pays qui a terni une image déjà écornée de la diplomatie marocaine qui s'est encore une fois

manifesté (à Saint Lucie) au cours de la dernière réunion».

La réunion du Comité spécial de la décolonisation de l'ONU, dit Comité des 24, qui s'est déroulée du 16 au 18 mai à Kingstown (Saint-Vincent et les Grenadines), a été marquée par un grave incident où des membres de la délégation marocaine ont tenté aussi d'agresser une jeune diplomate algérienne ce qui a amené les autorités du pays organisateur de cette rencontre à désigner des agents pour assurer sa sécurité, avait précisé le ministère des Affaires étrangères.

Le Front Polisario, quant à lui, il a condamné le comportement «agressif» et «irresponsable» de la délégation marocaine contre des représentants d'Etats souverains lors de la même réunion de l'ONU sur la décolonisation, tenu à Kingstown.

«Le comportement agressif et irresponsable contre des représentants d'Etats souverains, membres de l'ONU participants à des réunions officielles, que le Front Polisario condamne énergiquement, a fait prendre conscience aux délégations de la répression virulente exercée par la puissance occupante contre nos populations civiles dans les zones occupées, converties en une immense prison à ciel ouvert», a indiqué le représentant du Front Polisario, auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari.

M. Boukhari a précisé que «devant l'échec des manœuvres et des tentatives visant à tromper les participants au séminaire, la délégation marocaine a eu recours à l'agression physique directe contre des membres de la délégation algérienne, dont a été témoin l'ensemble des délégations qui ont pris part à cette rencontre».

Les délégations des pays, amis de la cause sahraouie, ont fait l'objet d'un véritable «harcèlement au cours des trois jours qu'a duré le séminaire et ont été témoins de la pièce théâtrale exhibée par la délégation du Maroc visant à faire croire, en vain, que l'agresseur a été victime d'une agression», a ajouté M. Boukhari.

NIGER: Verdict demain pour l'opposant accusé de «complot»

L'opposant et ex-député nigérien Amadou Djibo Ali, incarcéré depuis cinq jours, a été jugé mardi pour «complot» visant à «renverser» le président Mahamadou Issoufou, et le délibéré est fixé au 26 mai, a annoncé un dirigeant de l'opposition.

«Nous espérons que notre ami sera libéré vendredi», a lancé Falcé Bacharou, l'un des responsables de la Coalition des partis d'opposition présidé par Amadou Djibo Ali.

Amadou Djibo Ali a été incarcéré jeudi à la prison de Niamey. Le parquet l'a inculpé de «proposition de complot» et «renvoyé devant le tribunal statuant en matière de flagrant délit», avait affirmé son avocat Marc Le Bihan.

M. Ali est accusé d'avoir appelé en langue djerna «au renversement» du président du Niger Mahamadou Issoufou lors d'une intervention le 12 mai, devant des partisans de l'opposant Hama Amadou, qui célébraient le huitième anniversaire de la création de leur parti, le Mouvement démocratique nigérien (Moden), a rapporté Falcé Bacharou sur une radio locale privée.

L'opposant aurait également dénoncé «l'étouffement des libertés et le manque de démocratie au Niger».

Amadou Djibo Ali dirige un petit parti, l'Union des indépendants du Niger (UNI), mais il est surtout le président du Front pour la restauration de la démocratie et la défense de la République (FRDDR), une coalition de partis d'opposition incluant le Moden.

Les tentatives de la délégation marocaine à changer les termes de référence de la question du Sahara occidental à la réunion du Comité des 24 vouées à l'échec

L'ambassadeur-conseiller au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Haneche, a affirmé hier que les tentatives de la diplomatie marocaine de remettre en cause la représentativité unique et légitime du peuple sahraoui par le Front Polisario et changer les termes de référence de la question lors des travaux de la réunion du Comité des 24 aux Caraïbes «ont échoué», dénonçant une machination grossière rejetée par l'ensemble des délégations.

Compte tenu de l'importance de cette réunion de décolonisation qui s'est déroulée du 16 au 18 mai à Kingstown (Saint-Vincent et les Grenadines), et de la vocation du Comité des 24, qui est chargé à chaque fois de donner lieu à une discussion et un dialogue sur les moyens de faire progresser les cas de décolonisation qui restent, la délégation marocaine a profité de cette occasion pour présenter à l'ensemble des participants, deux agents marocains comme des prétendus représentants du peuple sahraoui autre que le Front Polisario.

«Il s'agit évidemment d'une machination grossière destinée à remettre en cause le principe déjà reconnu par l'Assemblée générale des Nations unies, le Conseil de sécurité reconnaissant que le Polisario est le représentant unique et légitime du peuple sahraoui à l'exclusion de tout autre», a déclaré M. Haneche lors d'un entretien à l'APS.

L'ambassadeur algérien a, en outre, précisé que le Maroc a tout fait pour s'investir dans des actions destinées à changer les termes de référence de la ques-

tion telle qu'elle est exposée au niveau du Comité de décolonisation, en tentant par des dialogues et négociations en suite par la force et la provocation en attaquant le diplomate algérien Sofiane Mimouni, mais aussi en imposant la présence de deux prétendus représentants du peuple sahraoui qui sont des élus marocains.

«Les deux prétendus représentants du peuple sahraoui qui sont des élus marocains, n'ont rien à voir avec la représentation populaire sahraouie au motif que ces gens représentent le peuple sahraoui tout comme le Front Polisario», a-t-il renchéri.

«La délégation marocaine a essayé par l'infiltration de ces deux agents marocains même si d'origine ils sont sahraouis, de changer les règles du jeu et de faire accroire que la représentation du peuple du Sahara occidental appartient également à des gens qui n'ont rien à voir avec le Front du Polisario», a expliqué M. Haneche qui a assuré qu'à la suite de cette attitude une réplique unanime de l'ensemble des délégations a été observée, refusant cette machination ou qu'il y ait une quelconque référence directe ou indirecte à ces «deux représentations marocaines qui n'ont rien à voir avec le peuple sahraoui et qui ne représentent qu'eux-mêmes».

Dans ce sens, M. Haneche, qui était à la tête de la délégation algérienne, a souligné que le contexte de cette réunion est très spécial, car il intervient au lendemain de l'adoption de la résolution 2351 du Conseil de sécurité adoptée au mois

d'avril qui confirme de manière très forte le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

«Le secrétaire général de l'ONU affirme à cette occasion une déclaration de substance très importante dans laquelle il a demandé à un bon nombre de partis y compris le Maroc et le Polisario de reprendre les négociations pour une relance effective et sans condition du processus de paix». Le porte parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a apporté des précisions concernant l'incident survenu lors d'une réunion de l'ONU sur la décolonisation à Kingstown, en affirmant qu'il s'agissait «d'une perturbation» du débat qui n'a pas nécessité l'intervention de la sécurité.

Selon M. Haneche, «les travaux ont donné lieu à des résultats plus clairs: que la représentativité en tant que représentant unique et légitime du peuple sahraoui est le front du Polisario, la pertinence du plan de règlement, l'attachement aux résolutions du Conseil de sécurité et la poursuite des efforts pour ramener les marocains et les sahraouis (les protagonistes du conflit) à négocier de bonne foi pour faire avancer le dossier». Pour rappel, le diplomate algérien Sofiane Mimouni a fait l'objet d'une agression commise au vu et au su de tout le monde par un membre de la délégation marocaine qui s'est mis dans la peau de la victime.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME:

M. Messahel qualifie son échange avec le comité politique et sécurité de l'UE de «très intéressant»

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a qualifié mardi son échange avec le comité politique et sécurité de l'Union européenne (UE) sur l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme de «très intéressant».

«Nous avons eu un débat très intéressant à ce sujet», a-t-il déclaré à la presse à l'issue de sa rencontre avec les ambassadeurs des Etats membres de l'UE au siège du Conseil de l'Union à Bruxelles.

Selon le ministre, les membres du comité politique et sécurité de l'UE «étaient très intéressés par l'expérience de l'Algérie», notamment par les politiques mises en œuvre par le gouvernement algérien dans le domaine culturel et d'élargissement des espaces démocratiques pour lutter contre le discours radical.

M. Messahel a exposé au début de l'après-midi, l'expérience de l'Algérie en matière de dé-radicalisation, affirmant que la lutte contre l'extrémisme violent et le ter-



rorisme consiste à «priver leurs tenants et promoteurs de facteurs d'ancrage dans la société et dans son mode de fonctionnement politique et socioéconomique».

Intervenant devant le comité politique et sécurité de l'Union européenne (UE), le ministre a souligné que la politique algérienne repose sur la lutte contre les facteurs de marginalisation et d'exclusion, la promotion de la justice sociale et de l'égalité des chances.

La politique de dé-radicalisation en Algérie repose également, a-t-il poursuivi, sur «la réconciliation nationale, la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'indépendance de la justice».

La situation dans la région du Sahel, particulièrement en Libye et la ques-

tion migratoire «intéressent particulièrement» les membres du comité politique et sécurité de l'UE, a indiqué le ministre, assurant avoir exposé le point de vue de l'Algérie qui «participe à la recherche de solutions politiques aux conflits dans son voisinage immédiat par le dialogue et la réconciliation nationale».

«Cet effort n'est pas seulement celui de l'Algérie, mais c'est un effort sur lequel doit s'accorder la communauté internationale et particulièrement l'UE qui est dans le voisinage immédiat», a-t-il soutenu.

«Dans une région en pleine effervescence et où il y a de grandes turbulences, nous essayons d'apporter notre contribution par le dialogue et sans interférences dans les affaires aussi bien des Maliens que des Libyens», a-t-il ajouté. Evoquant sa rencontre avec

le chef de la mission de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, le ministre a souligné que ces entretiens s'inscrivent dans le cadre de la concertation régulière avec l'ONU.

«Nous avons fait une évaluation des résultats de la réunion des pays voisins de la Libye tenue le 8 mai à Alger et nous avons eu un échange sur cette réunion du quartet pour la Libye organisée ce mardi à Bruxelles», a-t-il indiqué.

Les discussions avec Kobler, a-t-il poursuivi, ont porté notamment sur «la manière dont la suite se fera et quelles sont les différentes étapes». «On a échangé quelques idées sur la relance du dialogue politique inter libyens et sur l'échéancier qu'il va soumettre aux différentes parties libyennes», a-t-il ajouté.

Quant à ses entretiens avec le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Angel Losada, le ministre a affirmé qu'ils ont permis d'examiner les «étapes positives» accomplies dans le processus de mise en œuvre de l'accord de paix au Mali, et d'échanger les vues sur «la dynamique politique» constatée depuis le mois de février.

M. Messahel a annoncé, à ce titre, la tenue prochaine, au niveau ministériel, d'une réunion du comité de suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali.

YÉMEN

Un Australien «disparu» au Yémen libéré

Le sultanat d'Oman, qui a joué le rôle d'intermédiaire dans la libération de nombreux étrangers au Yémen, a annoncé mercredi la libération d'un Australien disparu dans ce pays ravagé par la guerre.

Le ministère des Affaires étrangères a précisé que l'Australien était arrivé à Mascate mercredi, en route pour son pays, mais ne l'a pas identifié.

C'est à la demande des autorités australiennes que le sultanat d'Oman a aidé à retrouver le ressortissant «disparu». «Il a été retrouvé avec l'aide de tribus», a ajouté le ministère cité par l'AFP.

Les conditions exactes de sa libération n'ont pas été précisées. Un Australien, Craig McAllister, a été enlevé en septembre 2016 à Sanaa, la capitale du Yémen aux mains des rebelles, mais on ignorait dans l'immédiat si l'Australien libéré était bien M. McAllister. Ce dernier était apparu dans un vidéo en janvier 2017 où il demandait à son gouvernement d'accepter les demandes de ses ravisseurs non identifiés.

Il affirmait que ses ravisseurs allaient le tuer si leurs revendications n'étaient pas satisfaites, sans préciser les demandes. Dans une précédente vidéo diffusée en octobre, il y précisait qu'il travaillait au Yémen comme entraîneur de football. Selon des médias australiens, l'homme avait été entraîneur de jeunes de moins de 16 ans pour une équipe de football de Sanaa pendant deux ans et avait aussi coaché quatre ans une équipe à Ta'ez, une ville du sud-ouest du Yémen.

Le Yémen a connu de nombreux enlèvements d'étrangers ces dernières décennies. Véritable industrie dans ce pays à forte tradition tribale, les tribus se servaient souvent de l'enlèvement d'étrangers pour demander des faveurs au gouvernement ou de l'argent. Mais certains enlèvements ont été le fait de groupes extrémistes comme Al-Qaïda qui a une forte présence notamment dans le sud et le sud-est du pays.



L'auteur de l'attentat qui a fait 22 morts, dont des enfants, à la sortie d'un concert lundi soir à Manchester (Grande-Bretagne), est «sans doute» passé par la Syrie, a déclaré hier le ministre français de l'Intérieur Gérard Collomb.

«Aujourd'hui nous ne savons que ce que les enquêteurs britanniques nous ont appris», a dit le ministre lors d'une interview à la chaîne BFMTV. Il s'agit de «quelqu'un de nationalité britannique, d'origine libyenne mais qui avait grandi en Grande-Bretagne et qui, tout d'un coup, après un voyage en Libye puis sans doute en Syrie, se radicalise et décide de commettre cet attentat».

Ce suspect, identifié comme Salman Abedi, 22 ans, mort dans l'explosion qu'il a provoquée lundi à l'issue d'un concert de la chanteuse pop américaine Ariana Grande à la Manchester Arena, a «peut-être» bénéficié de l'appui d'un réseau, a poursuivi M. Collomb, ses liens avec le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) étant en tout cas «avérés», selon l'agence AFP.

Mardi, l'EI a revendiqué l'attaque. La ministre britannique de l'Intérieur, Amber Rudd, a déclaré mercredi à la BBC que l'auteur de l'attentat était connu des services de renseignement et n'avait «probablement pas agi seul», soulignant que l'attentat qui a visé un concert pop était «plus sophistiqué que d'autres».

Gérard Collomb a par ailleurs confirmé hier qu'aucun Français ne figure parmi les victimes de l'attaque dont le bilan s'élève à 22 morts et 59 blessés.

En Angleterre, l'état d'alerte terroriste a été porté mardi soir du niveau «grave» au niveau «critique», le plus

ATTENTAT DE MANCHESTER:

Le suspect est «sans doute» passé par la Syrie

élevé, qui signifie qu'une attaque est considérée comme imminente, selon la même source. A Paris, la sécurité autour des lieux de vie culturelle et sportive a été resserée, selon la préfecture de police, un arrêté autorisant les contrôles d'identité aux abords des salles de spectacles devant être pris.

Trois hommes arrêtés à Manchester «en lien» avec l'attentat

Trois hommes ont été arrêtés hier dans le sud de Manchester (nord-ouest de l'Angleterre), «en lien» avec l'enquête sur l'attentat de lundi dans une salle de concert de la ville, a annoncé la police.

Un premier homme avait déjà été arrêté mardi dans le sud de la ville à la suite de l'attentat qui a fait 22 morts et 59 blessés et a été revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), selon l'agence de presse française AFP. Le kamikaze de l'attentat de Manchester n'a «probablement» pas agi seul et était «connu» des services de renseignement, a révélé mercredi le gouvernement britannique, après avoir mis le pays en état d'alerte maximal par crainte d'une nouvelle attaque imminente.

«Nous ne pouvons ignorer la possibilité qu'un groupe d'individus plus large soit lié à l'attentat de Manchester», a déclaré mardi soir la Première ministre Theresa May, annonçant également des renforts de l'armée pour épauler la police. L'auteur de l'attentat, identifié comme Salman Abedi, 22 ans, Britannique d'origine libyenne, avait des liens «avérés» avec l'EI et il est «sans doute» passé par la Syrie, a déclaré mercredi le ministre français de l'Intérieur Gérard Collomb.

La communauté musulmane britannique condamne

La communauté musulmane au Royaume-Uni «condamne» l'attentat terroriste de Manchester commis par «des animaux barbares» et qui a fait au moins 22 morts et des dizaines de blessés, a déclaré hier le secrétaire général du conseil des musulmans britannique (MCB), Harun Khan.

«Cet acte ne sèmera jamais la division entre les Britanniques», a affirmé le responsable du MCB qui regroupe plus de 500 organisations et mosquées, dans une déclaration publiée sur le site web du Conseil.

Il a ajouté «nos prières et notre tristesse vont aux victimes et à leurs familles», estimant que l'attentat de lundi soir est «un acte horrible, un acte criminel».

«Que ceux qui l'ont commis soient jugés aussi bien ici bas que par la justice divine», a-t-il dit.

De son côté, le secrétaire général de «Ramadhan foundation» (fondation Ramadan), Mohammed Shafiq, a indiqué que l'attaque terroriste «constitue sans aucun doute le jour le plus sombre de l'histoire de Manchester».

Cependant, il a fait le serment que ces «terroristes barbares ne réussiront jamais à diviser les différentes communautés britanniques».

Mohammed Shafiq a en outre, exprimé sa fierté de voir que les habitants de Manchester sont en train de «faire ce que nous avons toujours fait, porter le deuil, se rappeler des victimes, mais continuer à vivre comme on l'a toujours fait».

Il a aussi promis que la communauté musulmane continuera à aider la police pour arrêter les coupables, tarir leurs sources de financement et à soutenir tous ceux qui prônent la justice.

L'Organisation des musulmans britanniques, «the Federation of Muslim Organisation», a également condamné l'attentat, estimant qu'«on ne peut jamais justifier le meurtre».

L'attentat terroriste a eu lieu dans la soirée de lundi, à la fin d'un concert de la chanteuse américaine, Ariana Grande, à Manchester, quand les gens commençaient à sortir de la salle.

Il est intervenu deux mois après celui de Londres qui avait fait 5 morts au cœur de la capitale britannique, devant le Parlement de Westminster.

Avec 22 morts et 59 blessés, il est le plus meurtrier au Royaume-Uni depuis les attentats terroristes de Londres en 2005, qui avaient causé la mort de 52 personnes.

ALGÉRIE - FRANCE Mihoubi visite le stand de l'Algérie au Salon international des professionnels des patrimoines d'Arles

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a visité mardi le stand de l'Algérie au Salon international des professionnels des patrimoines (SIPPA) qui se tient à Arles (France), a indiqué un communiqué du ministère.

Accompagné du consul général d'Algérie à Marseille Boudjemaa Rouibah, du maire d'Arles Hervé Schiavetti, du député socialiste Michel Vauzelle et de l'expert international algérien, Mounir Bouchenaki, M. Mihoubi a visité le stand de l'Algérie, invitée d'honneur de cette édition. La participation de l'Algérie comme invitée d'honneur « n'a pas uniquement pour objectif d'exposer ou de faire connaître le patrimoine culturel, mais vise également à rechercher les solutions et les moyens d'intégrer le patrimoine culturel à la dynamique économique », a indiqué le ministre de la Culture dans son allocution. Après avoir appelé à la « promotion de la coopération bilatérale entre les institutions culturelles et l'échange entre les professionnels des deux pays », le ministre a mis en avant l'importance de « la qualification et de la formation des spécialistes et des professionnels dans la restauration des biens culturels », précise le communiqué. Pour sa part, le député Michel Vauzelle a salué « l'importance accordée par le gouvernement algérien à la protection du patrimoine culturel, et ses efforts pour la paix dans le monde, la promotion du dialogue entre les civilisations, le rejet de la haine et la lutte contre la violence et le terrorisme ». Le maire d'Arles a indiqué, quant à lui, que « la conjoncture actuelle est plus favorable pour renforcer la concertation et la coopération entre les deux pays ». Les experts de la délégation algérienne ont animé plusieurs conférences au cours desquelles ils ont exposé « les méthodes et les techniques utilisées dans la préservation du patrimoine culturel et la promotion de sa dimension économique ». L'Algérie a été désignée invitée d'honneur de la 3e édition du SIPPA qui se tient à Arles du 22 au 24 mai 2017.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, M. MIHOUBI L'A ANNONCÉ : « Le film *Benbadis*, un prélude pour le cinéma pour mettre en lumière d'autres personnalités algériennes »

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a affirmé mardi soir à Constantine que le long métrage, *Benbadis*, était un prélude pour le cinéma algérien pour mettre en lumière d'autres personnalités algériennes.

Animant une conférence de presse, à l'issue de l'avant-première du film *Benbadis*, du réalisateur syrien Bassil Al-Khatib, le ministre a précisé « que le film réalisé avec un grand degré de professionnalisme ouvre la voie pour des productions cinématographiques qui contribuent grandement à l'enrichissement et à la valorisation de notre patrimoine culturel et historique ».

Il a, à ce propos, ajouté que tous les moyens ont été mobilisés par l'Etat pour réussir le film en associant des équipes de professionnels dans les différentes étapes de réalisation de ce long métrage.

Affirmant que « la créativité est sans frontières et sans nationalités », le ministre a salué les efforts de tous les intervenants et a félicité le réalisateur « pour sa persévérance dans ce pertinent travail ».

M. Mihoubi a ajouté que la ville cinématographique d'El-Achour, construite pour le tournage du film *Benbadis* et réalisée par « des professionnels qui ont mis tout leur savoir-faire », sera suivie par d'autres villes cinématographiques devant permettre aux réalisateurs, producteurs et professionnels du cinéma de créer et concrétiser leurs productions dans des conditions



favorables qui répondent aux normes internationales. *Benbadis*, le long-métrage de deux heures rend hommage au cheikh réformiste Abdelhamid Benbadis (1889-1940) et retrace les moments phares de sa vie, ses voyages en Orient et sa vision vis à vis du colonialisme français et son grand projet de société.

Le film, réalisé à partir d'un scénario de l'écrivain Rabah Drif, et une musique de Salim Dada sera à

l'affiche ce mercredi à la grande salle de l'Opéra d'Alger et le jeudi, au cinéma Maghreb d'Oran.

Le personnage de *Benbadis* est campé par le jeune acteur algérien Youcef Sehairi qui a interprété également le rôle principal du film sur le colonel Lotfi.

Le long métrage sera diffusé à travers les wilayas par l'Office national de la culture et de l'information (Onci).

EL TARF : La région de Boutheldja, un éventail de vestiges archéologiques en quête de classement

Véritable musée à ciel ouvert, la région de Boutheldja, située à près de 12 kilomètres du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, renferme un trésor de sites archéologiques et de restes antiques disséminés un peu partout à travers cette daïra dans l'attente d'un classement au regard de leur importance.

Ces trésors, sur lesquels veille jalousement Dame nature, sont en quête de classement au regard de leur importance historique et archéologique, s'accordent à dire les riverains rencontrés par l'APS sur ces lieux où sont entreposés ces richesses inestimables plusieurs fois millénaires.

A huit (8) km au nord-ouest de la commune de Chaffia, l'abri du moufflon « Ghar El Maaz », un site préhistorique pittoresque donnant sur la station thermale de Sidi Djaballah et surélevé à 300 mètres d'altitude par rapport à la mer, renseigne sur une région chargée d'histoire.

Le site préhistorique, sous forme d'abri sous roche avec des dessins rupestres, est considéré parmi les témoins indélébiles du passage de nombreuses civilisations dans cette région, a expliqué Aicha Abada, chef de service du patrimoine à la direction locale de la culture.

Ce site pittoresque a été mis à jour en 2011, lors de travaux d'exploitation de la carrière pour le chantier de réalisation de l'autoroute Est-Ouest (tronçon Annaba/El Tarf), a-t-elle soutenu, avant d'ajouter que « l'inspection extensive des lieux avait permis alors de confirmer qu'il s'agissait d'un site préhistorique connu dont la découverte datait de 1939 ».

Attisant la curiosité, l'abri, s'ouvrant vers le nord, est un entassement de rochers.

Un animal est vu de profil absolu.

Son museau pointu est très allongé, les extrémités de ses pattes sont arrondies et seules une patte de devant et une autre de derrière y sont visibles.

Selon la légende que les riverains de



ce coin édenique veillent à transmettre « l'image que reflète Ghaar El Maaz et les ornements d'une coiffure rituelle, du temps du néolithique ».

D'autres représentations animales telles une tête de ruminant dont les cornes semblent prolonger la courbe frontale vers l'arrière en arc continu et des figurines humaines, y sont également visibles.

La daïra de Boutheldja renferme une série d'autres sites historiques qui, tout comme celui de l'abri du moufflon, « attendent leur classement », a souligné la responsable.

La cité de Thullio, un endroit qui n'a pas livré tous ses secrets...

Aux pieds du Djebel Ben Fraj à Hakoura, dans la commune de Chaffia le cité Thullio, témoigne des innombrables traces du passage de plusieurs civilisations dans cette région de l'extrême nord-est du pays.

La ville antique, appelée Thullio, date de l'époque romaine.

S'étalant sur 36.000 m2, ce site se compose de restes de constructions et de

grottes qui sont de véritables témoins, renseignant sur un « passé historique qui n'a pas encore livré tous ses secrets », a confié Mme Abada.

« L'inscription mentionnant le nom de la cité est exposée dans le jardin du Musée d'Hippone à Annaba », a-t-on ajouté.

La chargée du patrimoine à la direction de la culture rappelle que Chaffia, où l'on compte au total 52 éléments monolithes, est le nom d'un fleuve qui draine à haute plaine entre Djebel Nador à l'Est et Djebel Ben Fraj à l'ouest.

De nombreux restes antiques y sont encore visibles en sus d'une quinzaine de pressoirs éparpillés et composés d'éléments monolithes de grande dimension. Au niveau du même site, il est aussi aisé de contempler la Mzara de Sidi Chorafa qui contient un haut olivier ainsi que diverses indications renseignant, a-t-on expliqué, sur les activités qui y étaient pratiquées (un bloc d'ancrage, une maie circulaire en position verticale oblique, une dalle rectangulaire muni d'un canal le long du côté court, provenant d'un bassin destiné aux

liquides pressés et des stèles libyques).

Parmi les restes archéologiques encore conservés, il est à signaler, a-t-on fait savoir, « des traces d'extraction présentent sur les rocs, un épais mur ainsi que le fond d'une citerne revêtu d'enduit hydraulique renversé sur le sol ainsi que deux stèles funéraires ».

Ces sites ensorcelants à souhait sont en attente, a-t-on affirmé à la direction de la culture d'El Tarf, d'un classement qui permettrait davantage de valoriser ces témoins éternels et assurera leur préservation de tout acte qui leur sera préjudiciable.

Selon la direction, de nombreux autres sites archéologiques sont recensés dans cette wilaya, à l'image de ceux disséminés à Zitouna, Besbes et Bougous, soit un total de plus de soixante fermes conservant des presses rupestres composées de plus d'une centaine d'éléments monolithes, datant de l'époque romaine et utilisées jusqu'à la fin de l'époque byzantine.

A ce patrimoine riche et varié, s'ajoute, a-t-on précisé, une trentaine de tombes circulaires (dolmen) des sarcophages et une centaine de stèles funéraires, résistant aux aléas de la nature et semblant narrer au visiteur le passé historique de peuples qui se sont succédé.

La wilaya d'El Tar compte trois sites classés à l'échelle nationale, situés à El Kala, à savoir le Bastion de France, l'Eglise et le Fort moulin en sus de 10 autres classés à l'échelle locale dont Ksar Lala Fanta, à El Ayounne et Bensaidane à Bougous.

Des vestiges archéologiques sont de temps à autres mis à nu, d'autres sont encore enfouis à travers le territoire de cette wilaya au passé millénaire, ont signalé les services chargés du patrimoine à la direction de la culture, insistant sur les efforts consentis pour la réhabilitation de cet important patrimoine.

APS

18^E FESTIVAL EUROPÉEN:

Diversification du programme, repli sur Alger

a Le 18^e Festival culturel européen, qui a pris fin hier, aura été marqué par une diversification de disciplines artistiques et activités proposées au public mais aussi par un repli du nombre de villes accueillant les spectacles ainsi qu'une affluence moindre, comparativement aux éditions précédentes.

Inauguré le 10 mai, ce festival se tient dans plusieurs salles de spectacles et autres établissements de la culture de la ville d'Alger et au Théâtre régional de Béjaïa qui a programmé des concerts.

Comme chaque année la programmation du festival a fait la part belle aux jeunes groupes et aux créations conceptuelles comme le ciné-concert "La symphonie d'une grande ville" du duo allemand "Tronhaim" ou encore le spectacle musical et récit de conte animé par l'ensemble italien "Shulùq".

L'ethno-jazz était également à l'honneur avec les groupes "Jungle By Night" (Pays-Bas), "Grand Morava Trio" (République Tchèque) ou encore "Hejira" (Royaume Uni).

Le volet musical de cette manifestation annuelle très appréciée, s'est "éloigné" (cette année) des musiques traditionnelles et folkloriques" qui avait permis pendant des années au public algérien de "découvrir" les cultures européennes dans leurs expressions les plus authentiques, estiment des habitués



de cet événement.

Outre la musique, cette 18^e édition a également proposé deux expositions, l'une dédiée à l'histoire du design suédois et l'autre à l'écrivain espagnol Miguel De Cervantès dont le 4^e centenaire la mort a été célébré en 2016.

Le cinéma n'était pas en reste, les organisateurs ayant élaboré un programme de pro-

jections cinématographiques, principalement à la filmothèque Mohamed Zinet.

Engouement pour les ateliers

Lancé le 11 mai, un atelier de création dédié au processus de design collectif et dispensé par le studio suédois "Design Lab S", a connu une affluence considérable des étudiants et

des enseignants de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger. Le rendu de cette première expérience, qui rassemble une cinquantaine de participants, sera présenté au public à la clôture. Axé sur les thèmes "La Méditerranée, barrière ou berceau?", "Le sentiment algérien dans un monde globalisé" et "Qu'est-ce qu'être jeune en Algérie en 2017?", des ateliers

d'écriture animés par l'écrivain français Pierre-Yves Roubet, ont connu, eux aussi, la participation d'un nombre considérable de jeunes habitués de ce genre de formations.

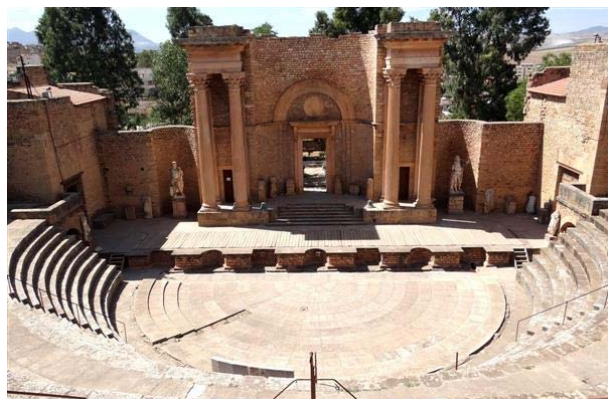
Si la 17^e édition s'était déroulée dans les villes d'Alger, Constantine, Béjaïa, Tlemcen, Oran et Tiaret, l'édition 2017 s'est limitée à deux villes seulement pour des raisons de "logistique et d'équipement des salles", justifient les organisateurs.

La France n'ayant pas participé au festival, pour la première fois depuis sa création en 2000, ce dernier n'a pu cette année exploiter les instituts culturels français d'Oran, d'Annaba et de Constantine. La fréquentation du public, habituellement très élevée à chaque édition, aura été plus discrète pendant ce 8^e festival qui n'a fait le plein qu'à la soirée d'ouverture, animée par "Lemma Becharia" et la musicienne française Thérèse Henry, ainsi que pour le spectacle de fado portugais, très attendu par les mélomanes algérois.

APS

GUELMA :

Recensement des sites pour l'élaboration d'une carte archéologique



Une opération de recensement de sites pour l'établissement d'une carte archéologique de la wilaya de Guelma a été lancée dans le cadre d'un projet national chapeauté par le ministère de la Culture, a-t-on appris lundi du directeur local de la culture.

Une équipe constituée d'experts du Centre national de recherches archéologiques (CNRA) d'Alger a entamé, depuis quelques jours, cette opération d'évaluation et de recensement ciblant plusieurs sites archéologiques remontant à plusieurs époques historiques, a indiqué Samir Thaâlibi.

Cette carte servira de guide pour les sites archéologiques de l'antique Calama a ajouté le même responsable, précisant que la wilaya de Guelma compte 14 sites archéologiques classés, aux côtés des 165 sites récemment découverts.

Le travail de cette équipe, devant se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'oc-

tobre, a-t-il dit à ce propos, est soutenu par des moyens matériels modernes qui permettent de découvrir de nouveaux sites archéologiques.

Les experts ont entamé leur mission depuis les sites archéologiques de Roknia, Sellaoua Announa, Ras El Ma, Ain El Kharouba, Boucheouf, Oued Zenati et Hammam Debagh, a affirmé M. Thaâlibi, ajoutant que la prochaine étape concernera d'autres localités renfermant des vestiges.

Une initiative locale pour établir une carte archéologique de la wilaya de Guelma avait été effectuée au préalable, a-t-on rappelé, préconisant que l'actuelle carte «sera plus précise et riche».

Le directeur de la culture a indiqué que la wilaya de Guelma constituait la première étape du travail de ce groupe d'experts en archéologie, signalant la possibilité d'inclure les sites archéologiques de la wilaya dans la carte archéologique nationale.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

N° 16 /2017

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de concours d'architecture N°84/2014 Relatif à l'étude et suivi pour la réalisation d'un lycée 800/200 R à 05 juillet à DJELFA

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au BET suivant :

BET RETENUE	: ABDERRAHIM MOHAMED
NIF	: 796443040036425
MONTANT EN TTC	: 6.753.000,00 DA
DELAIS GLOBALE (étude + suivi)	: 13 mois (01 mois étude + 12 mois suivi)
NOTE GLOBALE	: 80.99 /120
CRITERE DE CHOIX	: meilleure offre

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya. Les autres soumissionnaires interviendront à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Programme de la soirée

TF1 20:00

Alice Nevers, le juge est une femme

Saison 15 épisode 5 - Série TV / France 2016

Réalisateur : Stephan Kopecky
Avec : Marine Delterme, Jean-Michel Tintielli



Anne Laforge, assistante de direction de la Banque européenne de crédit, est retrouvée effroyablement déshabillée dans la cage aux lions d'un parc zoologique. Qui avait intérêt à la faire disparaître, et surtout d'une aussi terrible manière ? Alice et ses collègues enquêtent sur cette étrange affaire. Ils interrogent ses employeurs ainsi que son entourage, notamment son compagnon, qui est le directeur du zoo où le meurtre a été commis. Serait-il impliqué ? Parallèlement, Alice et Marquand préparent leur mariage...

france 2 19:55
Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION - 283 épisodes



Au sommaire : *Martine part en guerre contre les hypermarchés* Martine Donnette, retraitée du petit commerce, lanceuse d'alerte de 69 ans, se bat seule depuis plus de 20 ans contre les hypermarchés. *Erdogan, le dieu du stade* Comment le football, véritable religion en Turquie, est-il devenu depuis 2010 un instrument de «soft power» dans les mains du président Erdogan pour promouvoir son modèle islam-conservateur ? *Avec les meilleures intentions du monde...* Pendant six mois, les équipes d'Envoyé Spécial ont enquêté sur le business de la charité, bien rôdé et parfois sans scrupule. *Un bref moment d'optimisme* Le réalisateur israélien Amos Gitai livre ses archives personnelles et inédites de l'ancien premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, assassiné le 4 novembre 1995 et sa vision de l'Etat hébreu d'aujourd'hui.

france 3 22:50

Mr. Turner

Réalisateur : Mike Leigh
Avec : Timothy Spall, Paul Jesson

Date de sortie : 3 décembre 2014



Artiste reconnu, membre apprécié quoique irrévérencieux de la Royal Academy of Arts, le peintre J.M.W. Turner peut compter sur le soutien indéfectible de son père qui est aussi son assistant. Il est également choyé par sa dévouée gouvernante. Il fréquente l'aristocratie, visite les bordels en quête de tendresse et nourrit son inspiration par ses nombreux voyages. Il a beau être reconnu, il est souvent la cible de la bonne société et du public qui ne comprennent pas son art. A la mort de son père, profondément affecté, Turner ne veut plus voir personne. Sa vie change cependant quand il rencontre Sophia Booth, propriétaire d'une pension de famille en bord de mer...

CANAL+ 20:05

Coup de théâtre This Is Us

Saison 1 épisode 15

Réalisateur : Ken Olin
Avec : Mandy Moore, Justin Hartley



Randall doit gérer une importante pression dans sa vie professionnelle tout en s'occupant de son père dans la santé décline chaque jour. Rebecca décide d'accompagner son groupe de musique en tournée en laissant les enfants à Jack. Ce dernier n'apprécie pas les absences répétées de sa femme dont souffrent leurs enfants en pleine adolescence. Kate et Toby mettent tout en oeuvre pour apprendre à s'écouter et à se comprendre.

6 20:00

Lone Ranger, naissance d'un héros

Réalisateur : Gore Verbinski
Avec : Johnny Depp, Armie Hammer



Tonto, Indien taciturne et cynique - désormais devenu un homme âgé - raconte à un jeune garçon les aventures extraordinaires de son partenaire, Lone Ranger. De son vrai nom, John Reid, le justicier masqué se lance, après avoir miraculeusement survécu à une embuscade tendue par le criminel Butch Cavendish, à la poursuite de ses assaillants avec Tonto. Le duo remonte la piste jusqu'au hors-la-loi, et dévoile également un complot beaucoup plus grave impliquant des responsables des chemins de fer. En parallèle, Lone Ranger s'applique aussi à protéger la veuve de son frère, Rebecca, et son neveu, qui sont la cible de ces bandits sans scrupules...

Jeux

Samourai-Sudoku n°1587

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



"Pour explorer le champ des possibles, le bricolage est la méthode la plus efficace."

Hubert Reeves

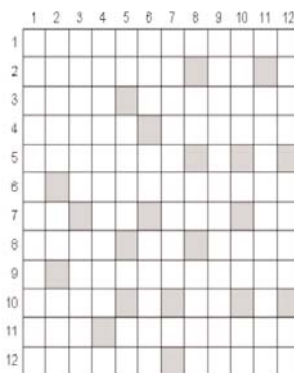
Mots croisés n°1587

Verticalement :

Horizontalement :

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Ammophile
5. Etendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
6. Moscovites - 1/2 seconde
7. Dis qu'une chose n'existe pas - Emanation
8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pillé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Europium - Âgées - Interjection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

1. Indépendance
2. Logement des militaires - Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-l. de c. de l'Yonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américium - Hibou - En les
8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
9. Ennuoyante
10. Parcourir un roman - Ch.-l. de c. de la Marne
11. Première femme - Amertume profonde
12. Résidas qqpart - Pé-nètre



Terreurs



Grille géante n°287

cornet d'enfant en citant un à un	↓	meritant forts condiments	↓	domptent éléments d'engrais	↓	mamelle de vache asséchées	↓	capitule	↓	révélées vendeuses de glaces	↓	cheminée	↓
↑		↑		↑		↑				↑		flotter	↑
réfléchis	→							monnaie à Tunis	→				
court-cir- cuiteur	↑							ota les explosifs	↓				
							trans- gresse	↓					
temps sans fin	→						soignées	↓		extirpe	→		
lettre grecque	↑									le frère du père	↓		accep- tés
			gaagnera du temps à angle droit	→									
allure cavalière grands conifères	→		↓		élué corpus- les repro- ducteurs	→						suppor- tas	↓
					entailler	→							
manche mont sculpté américain	→				organe de fleur propul- sée	→						néqation	→
↑					↓							oublie	↓
								ronque	→				
								détruis peu à peu	↓	touchés	→		
sommet le plus élevé	↑		planti- grades femelles bécasse	→						escorte	↓		
						passer au blutoir pertes d' appétit	→						répandit
ville de carnaval proprié- tés	→				siqle de société prince oriental	→		eu le pouvoir	→		amoncel- lement liquides nutritifs	→	
↑					sots	→		se rendra	↓			person- nel	→
					vase ré- fractaire	↓						textuel	↓
prendra soin	↑		agents du pouvoir jamais paru	→								capitale irlandaise	↓
								creusa	→				
savant musul- man	→	précise	→					fragile	↓	bouclier	→		
↑		déchif- frera	↓				nation	↓		préposi- tion	↓		périodes chaudes
					vin d' Espagne	→						brome du chimiste moi chez le psy	→
similitu- des	→				sélection	↓						sorti des urnes pares- seux	→
poil dur	↑												
					un quart de péséta	→				fait de l'effet	→		
ferions de la peine	→												

Solution

C'est arrivé un
25 mai

Sudoku n°1586

2 4 8 3 1 6 5 9 7	7 1 4 3 2 9 8 5 6
1 9 6 7 5 2 8 4 3	5 9 2 6 8 7 4 3 1
3 5 7 8 4 9 2 1 6	6 8 3 1 4 5 2 7 9
9 7 3 1 8 5 6 2 4	2 6 8 5 9 3 1 4 7
8 1 4 6 2 3 7 5 9	9 5 1 4 7 2 6 8 3
5 6 2 4 9 7 1 3 8	3 4 7 8 6 1 9 2 5
4 3 1 5 7 8 9 6 2	1 8 3 5 9 1 4 7 6 2
7 2 5 9 6 4 3 8 1	5 6 2 4 7 9 2 3 6 5 1 8
6 8 9 2 3 1 4 7 5	9 8 3 1 2 6 7 5 8 3 9 4
	7 3 9 6 4 8 2 5 1
	8 2 5 1 3 5 9 4 7
	1 5 4 2 9 7 6 8 3
8 2 3 5 9 1 6 4 7	8 5 9 3 1 2 8 7 4 9 6 5
1 5 6 4 8 7 2 9 3	7 1 4 5 6 8 1 2 9 4 3 7
7 9 4 2 6 3 5 1 8	3 2 6 7 9 4 6 3 5 2 8 1
2 8 7 3 4 9 1 6 5	1 4 3 9 6 8 5 7 2
6 1 9 7 5 8 3 2 4	6 8 9 7 5 2 3 1 4
4 3 5 6 1 2 7 8 9	2 7 5 3 4 1 8 9 6
9 4 2 1 3 5 8 7 6	8 5 7 2 1 3 6 4 9
5 7 8 9 2 6 4 3 1	8 2 6 4 9 7 1 5 3
3 6 1 8 7 4 9 5 2	4 3 1 5 8 6 7 2 9

Mots Croisés n°1586

GLOBETROTTER
EUGENIE WERSH
RIRA CCP OMD
OSENT OCCUPE
NA TRANCHE C
TNT AIN U BO
OCARINAS GLU
LET REITERER
O ANESSE ANA
GARE S POING
UNIRIEZ UNIE
E EEE REISER

Grille géante n°286

G E M A E D A
F R A G M E N T A T I O N S
E C O U T E E E N T A S
E N T I E R E M E N T G I
O U S T E I N D I C E S
G U E T S A S S U M E R
I L E A G U S I N E R
A L M A R N A I T E N U
L I E R E N T R E T I
T E R N I R A E U V N
R A T E A U X E P I L E
D E S T R E S S O R A S
C O T I E R E T E T
P R I M E S A U T I E R E S
O B I S U S G E A N T
A G I T A I B U S T E
N L I M I T I E Z E N
B A I S S E R A S O B O
T U E I S O L O I R S
C R E E O S S U E N O E
A S S U R E E S R A T S

2011 - Le Torontois Bob Rae devient le chef intérimaire du Parti libéral du Canada.
2007 - Matthew McCully, 25 ans, devient le 55e militaire canadien tué en Afghanistan lorsqu'il marche sur une mine près de Kandahar.
2005 - Robert Pickton est accusé de 12 nouveaux meurtres de prostituées en Colombie-Britannique.
2003 - Les Invasions barbares permettent à Denys Arcand de décrocher le prix du meilleur scénario à Cannes et à Marie-Josée Croze d'être nommée meilleure actrice au même festival.
1999 - À Washington, une enquête parlementaire conclut que la Chine, pendant 20 ans, a espionné les programmes d'armement atomique.
1997 - Lors d'un coup d'État militaire en Sierra Leone, Johnny Paul Koromo devient l'homme fort du pays.
1995 - Les Nordiques de Québec sont vendus à un groupe du Colorado, qui en fera l'Avalanche.

COUPE D'ALGÉRIE 2016-2017 DE HANDBALL (MESSIEURS ET DAMES) : Le parcours des finalistes

Parcours des quatre équipes en coupe d'Algérie de handball 2016-2017, avant les finales GS Pétroliers - ES Aïn Touta (messieurs) et GS Pétroliers - HBC El Biar (dames), prévues demain à la salle Tahar-Belakhdar de Chéraga (Alger) :

MESSIEURS

1/16 de finale :
GS Pétroliers - C. Chelghoum Laid 33-24
ES Aïn Touta - ENRKG Alger 36-22

1/8 de finale :
GS Pétroliers - JSE Skikda 31-29 (a.p.)
ES Aïn Touta - MC Saïda (tenant) 27-22

1/4 de finale :
GS Pétroliers - CB Mila 37-23
ES Aïn Touta - CR El Harrouch 21-17

1/2 finales :
GS Pétroliers - GS Boufarik 33-22
ES Aïn Touta - CRBB Arréridj 23-22

DAMES

1/16 de finale :

HBC El Biar (tenant - exempt)
GS Pétroliers - HBCF Arzew 12-00 (Forfait du HBCF Arzew)

1/8 de finale :

HBC El Biar - CRB Didouche Mourad 12-00 (Forfait de Didouche Mourad)
GS Pétroliers - EF Djemaa 12-00 (Forfait de l'EF Djemaa)

1/4 de finale :

HBC El Biar - HC Mila 12-00 (Forfait du HC Mila)
GS Pétroliers - CF Boumerdès 29-20

1/2 finales :

HBC El Biar - HHB Saïda 33-22
GS Pétroliers - CHB Bachdjarah 22-11.

HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE:

Le programme complet des finales (toutes catégories)

Programme complet des finales de la Coupe d'Algérie de handball de la saison 2016-2017 (toutes catégories), prévues demain à la salle Tahar-Belakhdar de Chéraga (Alger) :

08h30 (U16) :
GS Pétroliers - NRF Constantine
10h00 (U17) :
JS Mila - JS Arbaa
11h30 (U18) :
NRB Hammamet - GS Pétroliers
14h15 (U19) :
CRB Baraki - JS Messaïssa
15h45 (U20) :
HBC El Biar - GS Pétroliers
17h30 (Seniors dames) :
GS Pétroliers - HBC El Biar
19h00 (Seniors hommes) :
ES Aïn Touta - GS Pétroliers

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL SENIORS (MESSIEURS) FINALE :

Le GSP pour reprendre sa couronne, Aïn Touta vise l'exploit

Le GS Pétroliers, auréolé de son titre de champion, aura à cœur de remporter le doublé à l'occasion de la finale de la 51^e édition de la Coupe d'Algérie messieurs de handball demain (19h00) à Chéraga (Alger) face à l'ES Aïn Touta, qui se présente de son côté dans la peau d'un outsider.



Les deux protagonistes se sont déjà rencontrés à ce stade de l'épreuve en 2014. Les Pétroliers avaient été poussés vers les prolongations pour l'emporter finalement sur le score de 37 à 32 après avoir été menés au score à la mi-temps (17-11).

Pour cette finale 2017, le GSP se présente en favori face à une équipe d'Aïn Touta qui n'aura rien à perdre mais tout à gagner.

"Notre objectif est de remporter le trophée et renouer avec ce titre qui fuit notre palmarès depuis 2014. Nous devons rester concentrés et appliqués tout au long de cette finale qui sera certainement âprement disputée face à une bonne équipe d'Aïn Touta", a indiqué à l'APS l'entraîneur du GSP, Réda Zegouli.

Pour le coach des Pétroliers, le GSP "se doit de gagner cette finale et remporter ainsi le doublé, histoire de terminer la saison sur une bonne note", soulignant qu'il

a son idée pour "battre l'ES Aïn Touta, composée de bons joueurs capables de faire la différence".

De son côté, le coach de l'ES Aïn Touta, Habib Kharaïfa, estime que le statut d'outsider qu'enfile son équipe "lui va si bien, de quoi permettre à (s)es joueurs d'aborder cette finale sans la moindre pression".

Et d'enchaîner : "Nous allons affronter la meilleure équipe de la saison. Nous allons tout faire pour créer l'exploit et entrer dans l'histoire de cette épreuve, même si notre tâche s'annonce difficile face à l'un des spécialistes de l'épreuve".

En demi-finales, l'ES Aïn Touta avait disposé du CR Bordj Bou Arréridj à la dernière seconde du match (23-22) alors que le GSP s'est baladé face à Jil Boufarik (36-22). Le tenant du trophée est le MC Saïda, vainqueur en finale en 2016 du CRB Baraki, alors tenant du titre (22-21, après prolongations).

Le palmarès avant la finale GS Pétroliers - ES Aïn Touta

1966-1967 : CR Belcourt	1967-1968 : USM Annaba
1968-1969 : GCS Alger	1969-1970 : GCS Alger
1970-1971 : CSS Kouba	1971-1972 : Nadit Alger
1972-1973 : Nadit Alger	1973-1974 : NAR Alger
1974-1975 : CS DNC Alger	1975-1976 : Nadit Alger
1976-1977 : CS DNC Alger	1977-1978 : non jouée
1978-1979 : Nadit Alger	1979-1980 : Nadit Alger
1980-1981 : CS DNC Alger	1981-1982 : MC Alger
1982-1983 : MC Alger	1983-1984 : MC Oran
1984-1985 : Nadit Alger	1985-1986 : MC Oran
1986-1987 : MC Alger	1987-1988 : OC Alger
1988-1989 : MC Alger	1989-1990 : MC Alger
1990-1991 : MC Alger	1991-1992 : non jouée
1992-1993 : MC Alger	1993-1994 : MC Alger
1994-1995 : MC Alger	1995-1996 : IRB Alger
1996-1997 : MC Alger	1997-1998 : MC Alger
1998-1999 : MC Alger	1999-2000 : MC Alger
2000-2001 : MC Alger	2001-2002 : MC Alger
2002-2003 : MC Alger	2003-2004 : MC Alger
2004-2005 : MC Alger	2005-2006 : MC Alger
2006-2007 : MC Alger	2007-2008 : MC Alger
2008-2009 : GS Pétroliers	2009-2010 : GS Pétroliers
2010-2011 : GS Pétroliers	2011-2012 : non jouée
2012-2013 : non jouée	2013-2014 : GS Pétroliers
2014-2015 : CRB Baraki	2015-2016 : MC Saïda
2016-2017 :	

Les résultats des dix dernières finales

2016 : MC Saïda - CRB Baraki	22-21 a.p
2015 : CRB Baraki - CRBB Arréridj	25-20
2014 : GS Pétroliers - ES Aïn Touta	37-32 a.p
2013 : non jouée	
2012 : non jouée	
2011 : GS Pétroliers - HBC El Biar	36-23
2010 : GS Pétroliers - CRBB Arréridj	38-22
2009 : GS Pétroliers - JSE Skikda	34-21
2008 : MC Alger - CRB Baraki	22-18
2007 : MC Alger - MC Saïda	38-22
2006 : MC Alger - JSE Skikda	32-26
2005 : MC Alger - US Biskra	27-25

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (DAMES):

8^e finale entre le GS Pétroliers et le HBC El-Biar

Les 10 dernières finales avant HBCEB-GSP

2016 : HBC El-Biar - GS Pétroliers	15-11
2015 : HBC El-Biar - GS Pétroliers	22-20
2014 : HBC El-Biar - GS Pétroliers	18-17
2013 : HBC El-Biar - GS Pétroliers	26-23
2012 : GS Pétroliers - HBC Gdyl	31-28
2011 : GS Pétroliers - HBC El-Biar	27-19
2010 : GS Pétroliers - EHB Laghouat	29-17
2009 : GS Pétroliers - HBC El-Biar	27-22
2008 : MC Alger - HHB Saïda	32-23
2007 : HBC El-Biar - RIJ Alger	21-20

Le palmarès avant la finale HBC El Biar-GS Pétroliers

1969 : GCS Alger	1970 : CJS Alger
1971 : CJS Alger	1972 : ARD CNEP
1973 : CS DNC Alger	1974 : CS DNC Alger
1975 : NADI Constantine	1976 : NA Hussein-Dey
1977 : NADI Constantine	1978 : NADI Constantine
1979 : NADIT Alger	1980 : NADIT Alger
1981 : NADIT Oran	1982 : NADIT Alger
1983 : NADIT Alger	1984 : NADIT Alger
1985 : NADIT Alger	1986 : Non jouée
1987 : MP Oran	1988 : MC Alger
1989 : NA Hussein-Dey	1990 : NA Hussein-Dey
1991 : NA Hussein-Dey	1992 : non jouée
1993 : ERC Alger	1994 : MC Alger
1995 : MC Alger	1996 : NADIT Alger
1997 : NADIT Alger	1998 : MC Alger
1999 : MC Alger	2000 : MC Alger
2001 : MC Alger	2002 : MC Alger
2003 : MC Alger	2004 : MC Alger
2005 : MC Alger	2006 : MC Alger
2007 : HBC El-Biar	2008 : MC Alger
2009 : GS Pétroliers	2010 : GS Pétroliers
2011 : GS Pétroliers	2012 : GS Pétroliers
2013 : HBC El-Biar	2014 : HBC El-Biar
2015 : HBC El-Biar	2016 : HBC El-Biar
2017 :	

APS

LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE/MISE À JOUR) : Le MC Alger pour reprendre sa place de dauphin, le CSC en danger à Alger

Le MC Alger tentera de reprendre sa place de dauphin en croisant le fer avec le CR Belouizdad dans un derby qui promet alors que le CS Constantine sera en appel à Alger pour affronter l'USM El-Harrach, dans le cadre de la mise à jour de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue demain et samedi.



Le "Doyen" (3e, 44 pts) qui reste sur une défaite concédée à Constantine face au CSC (2-0) aura à cœur de se racheter face au Chabab et du coup réduire l'écart avec le leader de l'ES Sétif (1er, 51 pts).

Les joueurs de l'entraîneur Kamel Mouassa tenteront par l'occasion de renouer avec le succès en derbies algérois.

Le MCA n'a remporté qu'un seul derby au stade du 5-juillet depuis le début de la saison face à l'USMH (1-0), à l'occasion de la 2e journée.

Depuis, le club algérois avait enchaîné les contre-performances lors de ses face à face avec ses rivaux de la capitale.

Les coéquipiers du capitaine Hachoud aborderont cette rencontre avec un mental de fer après le succès remporté mardi soir contre les Tunisiens du CS Sfaxien 2-1 en phase de poules de la Coupe de la Confédération.

De son côté, le CRB (9e, 36 pts), dont l'entraîneur marocain Badou Zaki dirigera la formation de l'IR Tanger (Div.1 marocaine) la saison prochaine, cherchera à assurer définitivement son maintien.

Au stade du 1er novembre d'El-Mohammadia, l'USMH tentera de préserver sa série d'invincibilité (4 matchs) en accueillant le CSC (14e, 29 pts) dans un match qui promet en intensité.

Les Harrachis, qui restent sur un match nul décroché à Sétif face à l'Entente (0-0), devront rester vigilants face à des Constantinois qui luttent pour leur maintien où le moindre faux pas leur serait fatal.

Le dernier match de mise à jour de cette 27e journée opposera lundi 29 mai le NA Hussein-Dey à l'USM Alger au stade du 5-juillet (22h00).

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	51	27
2). USM Bel-Abbès	45	27
3). MC Alger	44	26
4). USM Alger	43	26
5). JS Saoura	39	27
→). MC Oran	39	27
7). NA Hussein Dey	38	26
8). Olympique Médéa	37	27
9). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	33	26
11). DRB Tadjenanet	32	27
12). JS Kabylie	31	27
13). RC Relizane	29	27
→). CS Constantine	29	26
15). CA Batna	25	27
16). MO Béjaïa	18	27

LIGUE 2 MOBILIS (SANCTIONS) : Le président de la JSM Skikda Azzouz Tebbou suspendu pour six mois ferme

Le président de la JSM Skikda (Ligue 2 Mobilis de football) Azzouz Tebbou a écopé d'une suspension de six mois ferme à partir du 22 mai 2017 pour "outrage à la fédération de par ses déclarations aux médias", a annoncé mardi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Tebbou, dans des déclarations reprises par la presse nationale, a émis des réserves sur les larges victoires acquises par les Blidéens et les Biskris en déplacement respectivement face à l'ASO Chlef (4-1) et l'ASM Oran (4-2), dans le cadre de la 28e journée du championnat de Ligue 2.



Outre cette sanction, le premier responsable de la JSMS s'est vu infliger une amende de 100.000 DA, précise la même source, soulignant que son dossier a été transmis à la commission d'éthique. De son côté, le directeur général du MC Alger (Ligue 1) Omar Ghrib a écopé d'une mise à en garde en plus d'une amende de 100.000 DA. Son dossier a été transmis à la commission d'éthique présidée par Mohamed Maouche. Enfin, le secrétaire général du CRB Ain Fekroun (Ligue 2) Tolba Arab a été suspendu pour six mois ferme en plus d'une amende de 80.000 DA.

LIGUE 1 MOBILIS/USM BEL-ABBÈS : La démission du président acceptée, le CA ordonne l'ouverture du capital social

Le Conseil d'administration (CA) de la société sportive par actions (SSPA) de l'USM Bel Abbès a accepté la démission de son président Abdelghani El Hannani qu'il a présentée mardi, indique le club de Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel.

Le Conseil d'administration a en outre ordonné l'ouverture du capital social de la SSPA du club pour permettre aux éventuels investisseurs intéressés par l'achat des actions au sein de cette société de faire leurs offres, précise la même source.

El Hannani a décidé de jeter l'éponge après la détérioration de ses rapports avec les joueurs et le

staff technique. L'équipe a même observé une grève la semaine passée pour contester contre le retard accusé par le président dans la régularisation de la situation financière des protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezani.

Les turbulences que vit l'USMBA depuis quelque temps coïncident pourtant avec un parcours de premier ordre que les gars de la "Mekerra" sont en train de réaliser pour leur retour parmi l'élite.

Les Vert et Rouge occupent la deuxième place au classement du championnat avant trois journées de la fin de la compétition et sont qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie. El Hannani avait



pris les commandes de l'USMBA en septembre dernier.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE Le but de Hanni face à Ostende choisi comme le meilleur de l'exercice 2016-2017

Le but marqué par l'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, dans les bois d'Ostende pour le compte des play-off 1 a été choisi comme étant le meilleur en championnat de première division belge de football de l'exercice 2016-2017, selon la presse locale.



Hanni a réussi un slalom avant de signer le but en question, au terme d'un match ayant permis à Anderlecht de franchir un pas supplémentaire dans la course au titre, que le club a finalement remporté le week-end dernier.

Il s'agit de la première consécration collective du joueur de 26 ans qui avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance d'une autre formation belge, en l'occurrence, Malines.

Pour sa première saison à Anderlecht, Hanni, qui a hérité du brassard de capitaine dès son arrivée dans ce club, a été sacré meilleur passeur du championnat avec 17 offrandes.

Il a également inscrit 10 buts, soit 7 de moins que lors du championnat de l'exercice passé qu'il avait terminé comme meilleur goleador.

Peu utilisé en sélection algérienne depuis qu'il l'a rejoint il y a près de deux années, Hanni est présent pour devenir l'un des atouts majeurs du nouvel entraîneur des Verts, l'Espagnol, Lucas Alcaraz, après avoir réussi ses deux apparitions lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations au Gabon face à la Tunisie et le Sénégal.

FRANCE/ TRANSFERTS Boudebouz dans le viseur du président de Lyon



L'international algérien Ryad Boudebouz dont le club Montpellier demande près de 15 millions d'euros pour le libérer, pourrait rejoindre l'Olympique Lyonnais lors du mercato d'été.

En dépit de la somme exigée par Montpellier, le président de l'OL ne ferme pas la porte à un éventuel transfert du joueur algérien cet été.

" Nous avons toujours suivi

Ryad Boudebouz.

Effectivement, c'est un excellent joueur " a expliqué Jean-Michel Aulas dans Le Progrès ce mardi.

Le milieu de terrain algérien plait également à l'entraîneur de Lyon Genesio, selon la même source.

Boudebouz, auteur d'une saison de premier ordre sur le plan personnel, a été choisi comme troisième meilleur joueur de la Ligue 1 française de football de l'exercice 2016-2017, selon le site spécialisé WhoScored.

Le meneur de jeu de Montpellier, a obtenu une note de 7,5.

Il a été devancé par Alexandre Lacazette (O Lyon) et Marco Veratti (Paris St Germain).

Le joueur de 27 ans a réalisé ses meilleures statistiques depuis qu'il a débuté en Ligue 1 sous les couleurs du FC Sochaux, en comptabilisant 11 buts et 9 passes décisives.

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GR. B / 2^E JOURNÉE) : Caps United bat l'USM Alger (2-1)



Le représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, l'USM Alger, s'est incliné 2-1 (mi-temps 1-0) contre son homologue zimbabwéen de Caps United, hier au National Stadium d'Harare, pour le compte de la deuxième journée du groupe B.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Ronald Chitiyo, auteur d'un doublé pour les locaux (16e et 80e) et Ayoub Abdellaoui (67e) pour les Usmistes.

Dans l'autre match du groupe disputé mardi soir au stade Tayeb M'Hiri (Tunisie), les Libyens du Ahly Tripoli se sont neutralisés (0-0) avec le Zamalek, qui prend du coup la tête de ce groupe B avec 4 points. L'USM Alger et Caps United sont ex aequo à la 2e place avec trois points chacun, au moment où le Ahly Tripoli ferme la marche avec une seule unité au compteur.

Lors de la prochaine journée, l'USM Alger jouera en déplacement chez le Zamalek, tandis que Caps United accueillera le Ahly Tripoli.

CAN 2019 (QUALIFICATIONS/1^{RE} JOURNÉE) Tunisie- Egypte: Les Pharaons en stage à Alexandrie du 3 au 10 juin



La sélection égyptienne de football effectuera un stage à Alexandrie du 3 au 9 juin, en vue du match contre la Tunisie le 11 juin au stade olympique de Radès, dans le cadre de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 (groupe J), a annoncé la Fédération égyptienne sur sa page facebook. Dix (10) joueurs évoluant à l'étranger participeront à ce stage de préparation.

Il s'agit d'Ahmed Mhamed (Hull City-Angleterre), Mohamed Abdelcheffi (Ahly Djeddah-Arabie Saoudite), Mohamed El Neni (Arsenal-Angleterre), Mohamed Salah (AS Rome-Italie), Omar Gaber (Bâle-Suisse), Mahmoud Hassan (Anderlecht-Belgique), Karim Hafeedh (Lens-France), Ramadhane Sobhli (Stoke City-Angleterre), Amrou Ouarda (Panetolikos-Grèce) et Dani Morsi (Wigan-Angleterre).

Outre la Tunisie et l'Egypte, le groupe J est formé du Niger et du Swaziland qui s'affronteront le 10 juin à Niamey.

Quarante-huit (48) équipes réparties en 12 groupes disputent les éliminatoires de la CAN et le premier de chacun des 12 groupes ainsi que les trois meilleurs deuxièmes seront qualifiés pour la phase finale prévue en 2019 au Cameroun.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E JOURNÉE) : Le MC Alger a réussi son "plus sérieux test", se réjouit Mouassa

Le MC Alger a réussi son "plus sérieux test" en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football en battant les Tunisiens du CS Sfaxien (2-1), mardi soir au stade du 5-Juillet, dans le cadre de la 2e journée du groupe B, confortant par la même ses chances de qualification aux quarts de finale de l'épreuve, se félicite son entraîneur Kamel Mouassa.



Trois jours après s'être incliné à Constantine face au "Chabab" local (2-0), sortant par là même de la course au titre de champion d'Algérie, le "Doyen" n'avait pas le droit à l'erreur contre le 4e du championnat tunisien afin de ne pas compliquer davantage sa tâche dans son deuxième challenge de la saison.

A l'arrivée, l'équipe parvient à s'emparer seule de la première place de sa poule avec 4 points, devançant d'une seule unité le CSS et Mbabane Swallows (Swaziland).

Platinum Stars (Afrique du Sud) ferme la marche avec 1 unité au compteur.

"Je salue notamment la grande volonté avec laquelle mes joueurs ont évolué."

Ils tenaient tant à remporter cette partie, et ils ont réussi le pari.

Cette victoire nous permet de faire un grand pas vers la qualification aux quarts de finale", a déclaré Mouassa en conférence de presse d'après match.

Le MCA, qui participe pour la première fois de son histoire en phase de poules de la coupe de la Confédération après avoir échoué à passer le premier tour lors de ses trois précédentes participations dans cette épreuve, devrait gagner davantage en confiance après ce succès face à l'un des favoris en puissance pour remporter le trophée, estime encore Mouassa.

"Je connais assez bien cette formation du CSS, et je dois dire que cette

victoire aura son effet positif sur le moral des joueurs en vue de la suite du parcours, car on avait affaire à un adversaire de gros calibre ayant une grande expérience dans cette épreuve, comme l'attestent ses quatre trophées remportées jusque-là. Le CSS n'est pas seulement le favori N.1 de notre groupe, mais il l'est aussi pour s'adjuger le trophée de la compétition", poursuit l'entraîneur mouloudéen.

Joueurs-supporters : la réconciliation

Réputé pour être le club le plus populaire en Algérie, le MCA s'est vu étrangement boycotté par ses supporters pendant la majeure partie de l'exercice en cours.

Pourtant, l'équipe joue les premiers rôles sur les trois tableaux (championnat et coupe d'Algérie, ainsi que la coupe de la Confédération).

L'attitude des fans mouloudéens n'a pas cessé de susciter les interrogations.

Mais pour la réception du CSS, la galerie des Vert et Rouge a répondu présent avec un nombre relativement important.

C'est la première fois d'ailleurs depuis un bon bout de temps que les gars de "Bab El Oued" soient soutenus par plus de 20.000 fans.

"Cette victoire est celle des supporters aussi. Ils ont joué un grand rôle dans la motivation des joueurs en les soutenant du début jusqu'à la fin de

la rencontre", s'est réjoui Mouassa, qui, comme ses joueurs, savait pertinemment que les fans n'étaient pas contents de leur équipe et son rendement, notamment depuis le début de la phase retour, d'où leur décision de boycotter en nombre les matchs des leurs.

Mais la victoire de mardi a été le premier pas dans la réconciliation entre les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud et leurs joueurs.

Les deux parties ont d'ailleurs bien fêté ensemble le succès, créant des scènes de liesse que l'on n'a longtemps pas vu dans les rencontres du vieux club de la capitale au stade olympique.

La réconciliation devrait être scellée samedi prochain lors du dernier derby de la saison pour le MCA qui affrontera le CR Belouizdad en match retard de la 27e journée du championnat de Ligue 1 (22h00 au stade du 5-Juillet), un match que les poulains de Mouassa vont l'aborder sous le signe de la revanche après s'être inclinés face au même adversaire lors de la phase aller.

Ce sera également l'occasion pour Mouassa de remporter son premier derby algérois depuis qu'il est au MCA, soit depuis novembre 2016, même si l'intéressé dit vouloir gagner pour plutôt "faire un pas supplémentaire dans la course à la deuxième place" que son équipe a perdue samedi passé au profit de l'USM Bel Abbès.

FOOTBALL - LIGUE DES CHAMPIONS (GR. A) 2E JOURNÉE : Al Merreikh (Sud) battu par l'ES Sahel (Tun) 2-1

L'ES Sahel de Tunisie s'est imposée face à Al Merreikh du Soudan 2 à 1, en match comptant pour la 2e journée de la Ligue des champions d'Afrique de football (Groupe A), disputé mardi soir à Omdurman.

Les buts ont été marqués par Diego Acosta (34') et l'ancien international algérien Hameur Bouazza à la 93e pour l'ES Sahel, et Bakri Al-Madina (51') pour Al Merreikh.

Dans l'autre match du groupe, Ferroviario Beira (Mozambique) et Al Hilal



(Soudan) se sont neutralisés (0-0).

Lors de la première journée, l'ES Sahel avait

étrillé Ferroviario du Mozambique (5-0) et Al Merreikh avait fait match nul face à son compatriote d'Al Hilal (1-1).

Demain 26 mai 2017 :

Alger (1er-novembre) : USM El-Harrach - CS Constantine (16h00)

Samedi 27 mai 2017 :

Alger (5-juillet) : MC Alger - CR Belouizdad (22h00)
Reste à jouer :

Lundi 29 mai 2017 :

Alger (5-juillet) : NA Hussein-Dey - USM Alger (22h00).

APS

ATLETICO : LE CLUB BLINDE KOKE !

Entre Koke (25 ans, 36 matchs et 4 buts en Liga cette saison) et l'Atletico Madrid, l'aventure est bien partie pour durer encore quelques années. Sous contrat jusqu'en juin 2019, le milieu de terrain espagnol vient de prolonger jusqu'en 2024 ! "L'Atleti est le club de ma vie et c'est un honneur de faire partie de son futur", a déclaré l'international espagnol après sa signature. Koke a été titularisé à 53 reprises cette saison toutes compétitions confondues.

Griezmann : «Je suis prêt à partir»

Après ses déclarations à propos d'un possible départ vers Manchester United ce lundi, Antoine Griezmann a confirmé son envie de départ.

Antoine Griezmann n'est plus aussi heureux à l'Atletico Madrid que la saison dernière et souhaiterait tenter un nouveau défi. Après l'avoir affirmé à la télévision française ce lundi, l'attaquant français a récidivé ce mardi. C'est dans les colonnes de l'Equipe que Griezmann s'est exprimé cette fois-ci, le joueur de l'Atletico Madrid a affirmé vouloir plus : "Nous avons terminé troisième, c'était l'objectif, mais les joueurs veulent plus. Je veux gagner des titres. Je suis arrivé à un point où le beau jeu et marquer des buts, ce n'est pas suffisant. Ça c'est terminé. Cet été au moment de décider mon futur, je penserai à gagner des titres."

Griezmann souhaiterait passer un cap : "Avec l'Atletico nous avons joué une finale et une demi-finale de Ligue des champions, nous étions proches, mais il nous a manqué quelque chose. Le club verra ce qu'il a à faire, ça dépendra des arrivées. Je ne sais pas si mon choix sera compris mais tous les joueurs, vous les journalistes, ma famille, tout le monde sait que j'aime le football pour gagner des titres. Pour vivre de grandes émotions, cette fois-ci je veux le vivre, pour savoir comment on se sent."

Hamsik : «Nous sommes déjà une équipe complète»

Au micro de Mediaset Premium, Marek Hamsik a jugé la saison de Naples alors qu'il reste encore une journée à disputer. "Cela a été une saison extraordinaire, le seul problème est notre position au classement. Vu la façon avec laquelle nous jouons, nous méritons quelque chose de plus. Je pense que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour le Scudetto. En regardant la façon dont nous jouons maintenant, je dirais que nous sommes déjà une équipe complète", a-t-il commenté.



COMAN : «CE N'EST PAS UNE SAISON RATÉE»

Le joueur du Bayern Munich estime que les Bavarois n'ont pas à rougir de leur saison.

Les Bavarois auront tout de même réussi une bonne saison. Même s'ils n'ont pas pu faire mieux qu'un quart de finale de Ligue des champions, ils ont remporté la Bundesliga avec plus de 10 points d'avance sur le second. C'est en tout cas l'avis de Kingsley Coman. Interrogé par France Football, le Français estime que l'équipe de Carlo Ancelotti n'a pas à rougir de sa saison. "Elle est bonne. On est champions d'Allemagne. La Ligue des champions peut nous laisser des regrets. Mais on tombe quand même sur le tenant du titre, qui est de nouveau en finale. On n'a pas à rougir de ces défaites. Ce n'est pas une saison ratée, loin de là. Mais on peut toujours faire mieux. Le Bayern a toujours envie de gagner."

L'OM coche le nom de Debuchy !

En quête d'une doublure à Hiroki Sakai, les dirigeants de l'Olympique de Marseille auraient trouvé leur bonheur du côté d'Arsenal. En effet, si l'on en croit le 10 Sport, Rudi Garcia songerait au français, Mathieu Debuchy ! Des contacts auraient même déjà été établis et seraient réguliers avec celui qui intéresse aussi Leicester !

Cahill : « Nous avons célébré un grand joueur »

Gary Cahill, qui prendra très probablement le brassard de capitaine en exclusivité la saison prochaine s'est confié sur le départ de son mentor : John Terry. Selon lui, son coéquipier et ami sera et restera le capitaine des Blues à tout jamais. « Face à Sunderland, il s'agissait de célébrer un grand joueur : John Terry et célébrer le titre. C'est un joueur formidable et une idole au sein du club. Il m'a donné le brassard et c'est un grand honneur de l'avoir eu durant une grande partie de la saison. Mais nous savons tous qu'il est le capitaine du club. Il a cet honneur et il a ce respect chez les fans et les joueurs. » a déclaré l'international anglais.



FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Roi de Jordanie Abdallah II Ibn Hussein...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Souverain jordanien, le Roi Abdallah II Ibn Hussein, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays, dans lequel il a réitéré sa pleine disposition à œuvrer ensemble à la promotion des relations bilatérales et à leur renforcement dans les différents domaines.

"Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire d'indépendance du Royaume hachémite de Jordanie, de vous transmettre, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et meilleurs vœux, priant le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être ainsi que davantage de progrès et de prospérité à votre peuple frère", a affirmé le président Bouteflika dans son message.

"En cette heureuse occasion, je tiens à saluer le niveau exceptionnel de nos relations bilatérales, en vous réitérant notre pleine disposition à continuer à œuvrer, de concert avec vous, à la promotion de ces relations et à leur renforcement dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples frères et leurs aspirations à davantage de développement et de prospérité", a indiqué le chef de l'Etat dans son message.

... et le Président érythréen Isaias Afwerki

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux à son homologue érythréen, Isaias Afwerki, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa détermination à œuvrer de concert avec lui "au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays frères". "Il m'est particulièrement agréable au moment où l'Etat d'Erythrée célèbre l'anniversaire de son indépendance de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de santé et de bien-être et davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple frère", a écrit le Chef de l'Etat dans son message.

"Je saisis cette heureuse occasion pour vous réaffirmer mon entière disposition à œuvrer de concert avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays frères et à intensifier nos efforts communs en vue de la réalisation des objectifs de paix, de stabilité et de développement du continent africain, sous la bannière de l'Union africaine", a conclu le président de la République.

PARLEMENT

Participation du Conseil de la Nation à l'AP-OTAN et au Congrès écologique international

Deux délégations parlementaires du Conseil de la nation prennent part à la session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) à Tbilissi, capitale de la Géorgie et à la 8e édition du Congrès écologique international de Nevsky à Saint Petersburg (Russie), a indiqué hier un communiqué du Conseil. La délégation parlementaire prend part du 26 au 29 mai 2017 à Tbilissi, à la session de printemps de l'AP-OTAN, ajoute le communiqué.

L'ordre du jour de la session prévoit des réunions des commissions permanentes et groupes politiques de l'assemblée, a indiqué la même source, rappelant que "le parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'AP-OTAN en tant que membre partenaire méditerranéen".

Le Congrès écologique international de Nevsky qu'organise le Conseil fédéral de l'Assemblée fédérale de Russie en collaboration avec le ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement les 25 et 26 mai 2017 vise à instaurer un dialogue profond et échanger les expériences dans le domaine de l'éducation environnementale.

ALGÉRIE - RUSSIE

M. Messahel rencontre le secrétaire du Conseil national de sécurité de la Fédération de Russie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rencontré, en marge des travaux de la 8e session de la rencontre des responsables des questions de sécurité organisée annuellement par la Fédération de Russie et qui se tient à Zavidovo, le secrétaire du Conseil national de sécurité de la Fédération de Russie, Nikolai Petrochev, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'entretien, qui s'est tenu en marge des travaux de la 8e session de la rencontre des responsables des questions de sécurité organisée annuellement par la Fédération de Russie, entre dans le cadre des consultations régulières que les deux pays entretiennent sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme, précise la même source.

Cette rencontre a porté sur «les moyens de renforcer la concertation bilatérale et l'identification des voies et méthodes idoines pour faire face aux activités des groupes terro-



ristes, notamment dans les domaines de la prévention de la radicalisation, de la dé-radicalisation, du retour des combattants étrangers, du financement du terrorisme et de l'utilisation

des technologies de l'information et de la communication à des fins terroristes», ajoute le MAE.

Tout en relevant la convergence de vues et d'analyses sur toutes ces questions, les deux res-

ponsables se sont félicités des résultats de la deuxième session du dialogue stratégique algéro-russe qui s'est tenu à Alger au mois d'avril dernier et ont convenu de tenir la troisième session à Moscou dans un proche avenir.

Par ailleurs, M. Messahel a développé au cours des travaux de cette huitième session, l'approche algérienne sur la question de la criminalité transnationale et les menaces qu'elle fait peser sur la sécurité et la stabilité des Etats.

ALGÉRIE - FRANCE

La directrice de la coopération internationale au ministère français de l'Intérieur salue le professionnalisme de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre le crime organisé

La Directrice de la coopération internationale au ministère français de l'Intérieur, Sophie Hatte, a salué hier à Alger, lors de sa rencontre avec le Commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Noubia, "l'expérience et le professionnalisme de la Gendarmerie nationale en matière de lutte contre la criminalité et le crime organisé". Mme Hatte s'est félicitée des "niveaux exceptionnels atteints en matière de coopération entre la Gendarmerie algérienne et son homologue française" indique un communiqué de la Gendarmerie nationale, ajoutant que la responsable française avait "salué l'expérience et le professionnalisme de la

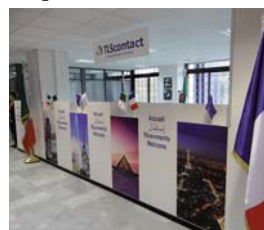
Gendarmerie algérienne en matière de lutte contre la criminalité et le crime organisé". Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, l'état de coopération commune ainsi que les voies et moyens de sa promotion par les Gendarmerie algérienne et française dans les domaines d'intérêt commun, en matière de lutte contre la criminalité dans toutes ses formes. La directrice de la Coopération au ministère français de l'Intérieur effectue une visite officielle de trois jours en Algérie, où elle rencontrera plusieurs personnalités dont le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel.



VISA :

L'ambassade de France facilite l'avancement du rendez-vous auprès de TLS contact

L'ambassade de France en Algérie a indiqué hier que les personnes disposant déjà d'un rendez-vous obtenu auprès de TLS contact, pour l'obtention d'un visa Schengen délivrés à Alger, et devant l'avancer pour une raison "impérative", peuvent adresser une requête, par le biais d'un courrier électronique. "Afin d'apporter une réponse adaptée aux demandes urgentes d'avancement de rendez-vous, les personnes qui disposent déjà d'un rendez-vous obtenu auprès de TLS contact mais qui doivent l'avancer pour une raison impérative, peuvent adresser une requête, par courrier électronique, à l'adresse suivante: visas.alger-csl@diplomatie.gouv.fr", a précisé un communiqué de l'ambassade, indiquant que "le consulat général à Alger s'emploie à normaliser cette situation". Cependant, il est souligné que les demandes en question doivent présenter un caractère "humanitaire ou médical, profes-



sionnel ou relevant des obligations internationales de la France". "Elles devront impérativement être accompagnées de pièces justificatives et seront traitées en priorité, dans les meilleurs délais possibles", a expliqué le communiqué.

Il est indiqué également que les personnes qui rencontrent des difficultés pour obtenir un rendez-vous sur le site internet de TLScontact peuvent

solliciter l'assistance informatique du prestataire via le site web en choisissant la rubrique "nous contacter: <https://fr.tlscontact.com/dz/alg/inquiry.php>". "Le service des visas du consulat général à Alger ne recevant pas de public, il est en revanche inutile de se déplacer pour obtenir un rendez-vous ou une demande d'avancement de rendez-vous", a ajouté le communiqué. A l'approche de la saison estivale, un nombre très élevé de demandes de visas remplit le planning en ligne du prestataire TLS contact au maximum de sa capacité sur les 6 prochains mois, relève la même source. Toutefois, "les créneaux pour les prises de rendez-vous continuent d'être ouverts chaque jour et se libèrent au fur et à mesure de la progression du calendrier, mais en nombre limité par les capacités de traitement.

La prise de rendez-vous reste cependant une étape obligatoire".